



RAPPORT ANNUEL

2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

03		VUE D'ENSEMBLE DU RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON
04		MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
05		MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
06		PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 D'HORIZON : TRANSFORMER LES SOINS DE SANTÉ GRÂCE À L'INNOVATION
07		TRANSPARENCE, RESPONSABILITÉ ET PROGRÈS DANS LES SOINS AUX PATIENTS
08		FAITS SAILLANTS 2024-2025 : DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES ET INITIATIVES CONNEXES
9		Accès aux services
15		Recrutement et maintien en poste
18		Flux des patients
20		Expérience des patients
22		PROFIL DE L'ORGANISATION
23		Profil des ressources humaines
24		Nos services
25		Nos collectivités
26		Nos valeurs
27		Statistiques des activités et population des régions par tranche d'âge
28		Établissements et services
29		Programmes de soins primaires
30		Fondations, auxiliaires, associations d'anciens et d'anciennes
30		Conseil d'administration et équipes de direction
34		SURVOL FINANCIER



VUE D'ENSEMBLE DU RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON



NOTRE MISSION



**Aider les gens à
être en santé.**

NOTRE VISION



**Des soins
exceptionnels
pour tous,
en tout temps.**

NOS VALEURS



Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect.
Nous visons l'excellence.
Nous sommes tous des leaders, mais nous travaillons comme une équipe.
Nous agissons avec intégrité et nous sommes responsables.



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En tant que présidente du Conseil d'administration d'Horizon, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2024-2025 du Réseau de santé Horizon, qui met en relief nos principales réalisations dans le dernier exercice financier en ce qui concerne notre engagement à offrir des soins exceptionnels aux patients, en tout temps.

Je suis fière d'annoncer que notre [nouveau plan stratégique 2025-2030](#) nous guidera dans une nouvelle ère qui sera marquée par la transformation de la prestation des soins de santé et l'amélioration des résultats pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Même si certains défis persistent, comme le vieillissement de notre population, les contraintes financières et la pression exercée sur la main-d'œuvre, nous adoptons des solutions novatrices pour nous propulser vers l'avenir.

L'innovation chez Horizon va au-delà de la technologie. Nous mettons en place de meilleures technologies pour améliorer les soins aux patients, et nous réinventons également la prestation des soins de santé, l'accès aux soins de santé et l'expérience des patients. Ce travail comprend la simplification des flux de travail cliniques, la modernisation de l'infrastructure et la responsabilisation de nos effectifs de soins de santé pour leur permettre d'exercer pleinement leurs compétences, avec les outils dont ils ont besoin pour le faire.

Cette année, nous avons continué à mettre les patients au cœur de toutes nos décisions, notamment dans le cadre de notre sondage sur l'expérience des patients dans le but d'obtenir des commentaires en temps réel des patients qui reçoivent des soins dans les établissements d'Horizon. Les commentaires directs des patients nous ont permis d'apporter des améliorations en temps opportun.

Nous demeurons engagés à faire preuve de responsabilité et de transparence dans la mise en œuvre d'améliorations et l'obtention de résultats.

La collaboration et la communication, dans l'ensemble d'Horizon et auprès des collectivités et des partenaires régionaux et provinciaux, continueront d'être essentielles afin de poser les bases d'un système de santé plus fort et plus résilient.

Au nom du Conseil d'administration, je souhaite remercier sincèrement nos professionnels de la santé, notre équipe de direction et notre personnel de soutien. Votre dévouement, vos efforts et votre engagement à fournir des soins exceptionnels aux patients continuent de nous inspirer chaque jour. Merci pour tout votre excellent travail!

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Susan Harley
Présidente du Conseil d'administration

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE- DIRECTRICE GÉNÉRALE



Le rapport annuel de cette année souligne les progrès d'Horizon et le dévouement remarquable de notre personnel et de nos médecins qui continuent de fournir des soins exceptionnels au Nouveau-Brunswick.

En 2024-2025, nous avons fait progresser des projets d'amélioration continue alignés sur nos domaines d'action prioritaires, c'est-à-dire l'accès aux services, le flux des patients, l'expérience des patients ainsi que le recrutement et le maintien en poste. Ces efforts comprenaient des initiatives novatrices comme les soins d'urgence virtuels au Centre de santé de Sussex et à l'Hôpital du comté de Charlotte, les équipes de santé familiale en milieu communautaire et AutoScribe, un assistant numérique propulsé par l'IA et permettant aux fournisseurs de voir plus de patients et de réduire les heures supplémentaires.

Le [nouveau plan stratégique 2025-2030](#) d'Horizon est notre feuille de route pour transformer les soins de santé grâce à des solutions novatrices. Au cours des cinq prochaines années, en collaboration avec notre personnel, nos médecins, nos patients, nos clients et les collectivités que nous servons, nous allons redéfinir la prestation des soins de santé afin de créer un avenir plus fort et plus sain. En tant que plus grande régie de la santé du Nouveau-Brunswick, nous veillons à ce que la population ait accès à des soins de santé sûrs, de qualité et axés sur la personne qui lui sont fournis par notre équipe dévouée et hautement qualifiée au moment et à l'endroit où elle en a besoin.

Des taux d'occupation des hôpitaux plus élevés que le niveau attendu et des exigences financières à l'échelle du système font en sorte que nous devons être stratégiques et attentifs. Devant ces pressions financières auxquelles nous devons nous adapter, nous en profiterons pour nous rassembler, pour penser de façon innovante et pour trouver des moyens plus efficaces de gérer nos ressources. Toutefois, notre engagement demeure clair : préserver les soins cliniques et les services aux patients de qualité sur lesquels les collectivités peuvent compter.

Malgré la pression exercée sur l'organisation, Horizon a été nommé parmi les meilleurs employeurs du Canada atlantique pour une deuxième année de suite. Cette distinction témoigne de la résilience, du dévouement et du leadership dont fait preuve notre équipe. En collaboration avec nos partenaires et les collectivités, nous bâtissons un système de santé plus fort et plus résilient pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Veuillez agréer mes sentiments les meilleurs.

Margaret Melanson
Présidente-directrice générale d'Horizon

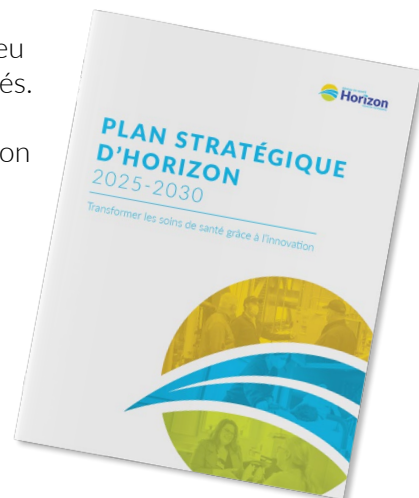
PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 D'HORIZON :

Transformer les soins de santé grâce à l'innovation

Le plan stratégique 2025-2030 d'Horizon, ***Transformer les soins de santé grâce à l'innovation***, témoigne de notre engagement à trouver de nouvelles façons innovantes d'assurer la prestation de soins. Nos patients et nos clients méritent un accès en temps opportun à des pratiques optimales et à des traitements émergents, tandis que les membres de notre personnel et nos médecins méritent un milieu de travail qui favorise l'adoption de pratiques de pointe. Le système de santé est un milieu dynamique qui continue de faire face à de nouveaux défis et à de nouvelles possibilités. En mettant l'accent sur l'innovation, Horizon se positionne pour faire preuve d'agilité et d'adaptabilité et se tourne vers l'avenir afin de répondre aux besoins de la population et de la main-d'œuvre.

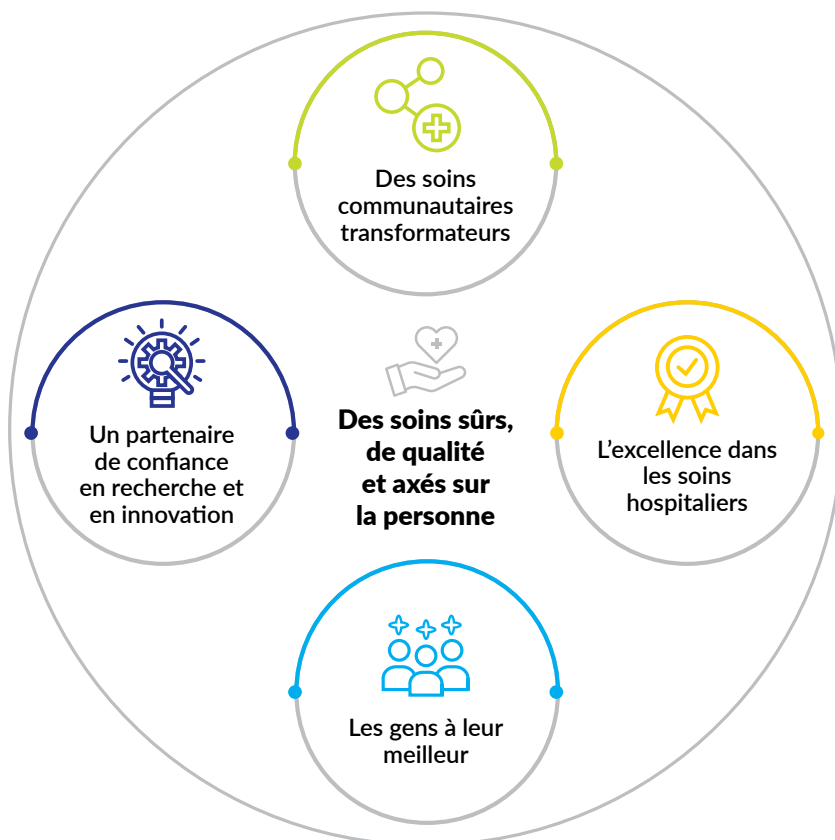
Outre l'innovation technologique, on assiste à une innovation du côté du flux, de la conception des processus et de la prestation de services qui crée des gains d'efficacité dans le système de santé, réduit le travail manuel et met l'accent sur les soins directs aux patients. Au cours de la dernière année, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives clés qui visent à nous propulser et à nous rapprocher des résultats souhaités.

Durant votre lecture du rapport annuel 2024-2025, cherchez cette icône pour trouver d'autres initiatives semblables.



L'innovation restera dans notre mire au cours du prochain exercice. Nous nous réjouissons à l'idée de prendre appui sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant, de continuer à repousser les limites en exploitant les capacités de l'intelligence artificielle, en améliorant nos services de recherche pour offrir des traitements plus sophistiqués et en réitérant notre engagement envers l'amélioration continue pour transformer les soins dans notre système, et d'atteindre les objectifs liés à nos quatre piliers stratégiques.

Horizon s'engage à faire avancer son plan stratégique pour atteindre les objectifs de ses quatre piliers.





TRANSPARENCE, RESPONSABILITÉ ET PROGRÈS DANS LES SOINS AUX PATIENTS

La transparence et la responsabilité continuent d'être des priorités pour Horizon. Nous sommes engagés à tenir la population informée des progrès accomplis en vue d'atteindre nos objectifs et de réaliser des initiatives stratégiques visant à transformer les soins que nous prodiguons.

Le tableau de bord sur notre rendement se trouve sur le site [HorizonNB.ca](https://horizonnb.ca). Il a été refondu pour harmoniser les indicateurs clés à notre nouveau plan stratégique et aux objectifs connexes. Ce tableau de bord, ainsi que le Rapport à nos collectivités et nos autres voies de communication, sert à fournir à nos patients, à nos clients, à nos employés et médecins et aux membres du public des comptes rendus réguliers sur l'état de nos travaux stratégiques.

Pour chaque indicateur de rendement, le tableau de bord indique :

- les données de base (selon le rendement historique);
- la cible d'Horizon pour le mois en cours (selon les points de repère provinciaux et nationaux);
- les résultats du mois en cours;
- les tendances dans le temps.

Le tableau de bord public sur notre rendement est actualisé tous les mois de sorte à garantir que nous fournissons des données constantes au sujet de nos réalisations et des points que nous devons améliorer dans la manière dont nous assurons la prestation de soins de santé aux gens du Nouveau-Brunswick.



FAITS SAILLANTS 2024-2025 :

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES ET INITIATIVES CONNEXES POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME AXÉ SUR LE PATIENT GRÂCE À LA COLLABORATION ET À LA TRANSFORMATION

La transformation est au cœur de notre travail commun chez Horizon, mais ce sont les personnes concernées, soit les patients, les membres de la famille, notre personnel et nos médecins, qui seront toujours notre raison d'être.

Nous sommes fiers des progrès importants réalisés en 2024-2025 dans ces quatre domaines d'intérêt :



L'amélioration de l'**ACCÈS** aux soins de santé, et plus particulièrement aux services chirurgicaux, aux soins d'urgence, aux services de traitement des dépendances et de santé mentale, et aux soins de santé primaires



Le **RECRUTEMENT** et le **MAINTIEN EN POSTE** de médecins, d'infirmières et d'infirmiers et d'autres employés



L'amélioration du **FLUX DES PATIENTS** dans nos établissements de soins de santé



La création d'une **EXPÉRIENCE** positive pour les patients

Dans les pages qui suivent, nous sommes heureux de vous présenter plus de détails sur les progrès réalisés dans chaque domaine d'action prioritaire.





Domaine d'action prioritaire 1 : **ACCÈS AUX SERVICES**



SOINS PRIMAIRES



Lancement d'équipes de santé familiale basées sur des équipes communautaires

Horizon passe à un modèle d'équipe de santé familiale à l'échelle de la province où les patients sont mis en contact avec des équipes de soins multidisciplinaires dans leur collectivité. Ces équipes comprennent des médecins, des infirmières praticiennes, des diététistes et des travailleurs sociaux qui travaillent ensemble pour répondre aux besoins physiques, mentaux et sociaux des patients. La stratégie d'Horizon fera en sorte que tous les Néo-Brunswickois seront jumelés à une équipe de santé familiale et auront un fournisseur de soins de santé principal d'ici 2035. Les patients bénéficieront de soins cohérents et coordonnés, et de temps d'attente réduits pour les rendez-vous. En 2024-2025, Horizon annonce sa stratégie de transformation des soins primaires grâce à des équipes de santé familiale collaboratives, à la bonification des services à la clinique de soins de santé primaires de Tantramar et à la participation de plus de 75 % des médecins de famille d'Horizon à l'initiative. Cette stratégie a permis d'éviter que près de 5 000 patients dans l'ensemble d'Horizon se retrouvent sans fournisseur de soins, ainsi que de mettre 2 000 patients en contact avec des équipes de soins multidisciplinaires nouvelles et existantes au cours de l'exercice 2024-2025, notamment dans la région du Haut de la Vallée, à Fredericton, à Doaktown, à Saint John et dans la région de Fundy.

Amélioration de l'accès aux services de soins primaires

Des cliniques de soins primaires à Fredericton, à Tantramar, à Blacks Harbour, à Saint John, à Petitcodiac, à St. Stephen et à Neguac ont été bonifiées ou lancées pour offrir des soins le jour même ou à court préavis. Ces cliniques visent à servir les patients sans médecin de famille et ceux qui ont un accès limité aux services de santé courants. Les patients ont maintenant un meilleur accès à des soins en temps opportun, ce qui réduit les visites non urgentes aux urgences.

Des services de consultation externe maintenant offerts à Tantramar

La clinique de soins ambulatoires de l'Hôpital mémorial de Sackville offre maintenant plus d'interventions et de traitements mineurs, doublant presque son volume de patients pour atteindre 300 visites par mois. Les services comprennent le soin des plaies, les injections de médicaments et les traitements intraveineux. Les patients de la région bénéficient de soins plus près de chez eux, ce qui réduit le temps de déplacement et le stress.





Accès bonifié aux soins prénatals à Fredericton

À la suite d'un projet pilote efficace, un programme de soins prénatals à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC) qui a ouvert ses portes en juin 2023 offre maintenant des rendez-vous quatre jours par semaine aux personnes enceintes sans fournisseur de soins primaires. Ce service garantit un suivi et des soins en temps opportun pendant la grossesse, ce qui a permis de réduire les complications et de soutenir 4 867 visites de patientes à la clinique d'avril 2024 à mars 2025.



Dix nouveaux intervenants pivots auprès des patients autochtones (IPPA) à l'échelle de la province

En plus des deux intervenantes pivots auprès des patients autochtones (IPPA) actuels, Horizon accueillera dix autres intervenants pivots dans la province en 2025 pour offrir une prestation de soins et une orientation culturellement sûrs et tenant compte des traumatismes. Ils soutiennent la clientèle autochtone grâce à des services tels que la guérison traditionnelle, la défense du système et les soins coordonnés. Cette initiative permet de réduire les obstacles et d'améliorer la confiance et les résultats pour les patients et les familles autochtones.



SOINS D'URGENCE

Le Centre de traitement des urgences mineures de Fredericton bonifie ses heures d'ouverture et étend sa portée

Le Centre de traitement des urgences mineures (CTUM) de Fredericton, qui a bonifié ses heures d'ouverture à cinq jours par semaine, sert maintenant de 50 à 60 patients par jour. Auparavant, le CTUM était ouvert le lundi, le mardi et le mercredi. Il offre une solution de rechange aux urgences pour les problèmes qui ne mettent pas la vie en danger. Les patients bénéficient de soins rapides près de chez eux et contribuent à la réduction des temps d'attente dans les services d'urgence achalandés des hôpitaux.

Ajout d'une infirmière praticienne au Service d'urgence de Perth-Andover

Dans le cadre d'un projet pilote de six mois, une infirmière praticienne a été ajoutée à l'équipe du service d'urgence de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, à Perth-Andover, un jour par semaine pour traiter les affections mineures. Ce projet pilote a mené à 865 visites au cours de l'exercice 2024-2025, ce qui a amélioré l'accès aux soins dans la collectivité rurale. D'ailleurs, il y a eu une augmentation de 10,8 % des visites au Service d'urgence de l'Hôtel-Dieu d'octobre 2024 à mars 2025, par rapport à octobre 2023 à mars 2024. Les patients reçoivent des soins plus rapidement et plus efficacement sans attendre un médecin.





AutoScribe alimenté par l'IA améliore la documentation

Horizon a mis à l'essai AutoScribe, un outil d'intelligence artificielle (IA) qui transcrit les interactions entre fournisseur de soins et patient et génère des notes à verser au dossier pour réduire le fardeau administratif des cliniciens, y compris les fournisseurs de soins primaires. La solution permet d'économiser jusqu'à 50 % du temps consacré à la consignation de l'information, ce qui permet aux fournisseurs de voir plus de patients et de réduire les heures supplémentaires. Cette initiative améliore l'efficacité tout en veillant à ce que les patients reçoivent des soins ciblés et opportuns. En mars 2025, 53 médecins et quatre orthophonistes utilisaient l'outil, et un déploiement progressif est prévu pour les mois à venir.

Mesures proactives d'Horizon pour répondre aux besoins en matière de soins de santé durant le temps des Fêtes

L'augmentation des heures d'ouverture des cliniques, l'extension des services de soins primaires, la coordination des soins et l'amélioration des services communautaires durant le temps des Fêtes ont permis aux urgences de fonctionner sans heurts en détournant directement près de 100 consultations aux urgences du 26 décembre au 1er janvier. Une campagne de sensibilisation a permis d'informer le public sur les nouvelles solutions de soins de santé en améliorant les efforts de communication et de marketing, en encourageant les personnes à choisir le bon endroit pour leurs soins. À Saint John, près de la moitié des patients du Centre de soins d'urgence de l'Hôpital St. Joseph ont été traités par l'équipe de soins primaires, ce qui a réduit la pression sur les services hospitaliers. Les patients recevaient des soins en temps opportun, même pendant les périodes de pointe.

SERVICES CHIRURGICAUX

Un programme de chirurgie de la rétine maintenant offert au Nouveau-Brunswick

Le premier programme provincial de chirurgie de la rétine a été lancé à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC), éliminant ainsi la nécessité pour les patients de se déplacer à l'extérieur de la province pour recevoir ces soins. À la fin d'avril 2025, 105 interventions avaient été effectuées depuis son lancement. Cette initiative améliore l'accès rapide à cette opération qui vise à sauver la vue et améliorer les résultats pour les patients atteints de maladies oculaires graves.

Réduction importante des listes d'attente pour une intervention chirurgicale

Les listes d'attente pour les interventions chirurgicales non urgentes ont diminué de 21,7 % depuis le début de l'exercice. Les patients obtiennent maintenant les opérations dont ils ont besoin plus rapidement, réduisant ainsi la douleur, l'anxiété et les perturbations de la vie quotidienne. Ce succès est attribuable à une plus grande efficacité opérationnelle; le plus impressionnant est que les huit salles d'opération de L'Hôpital de Moncton (LHM) du Réseau de santé Horizon fonctionnent au maximum de leur capacité depuis avril 2024.

Réduction des temps d'attente pour l'IRM

Horizon a réussi à réduire le temps d'attente pour les examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM) non urgents et facultatifs de 113 jours du mois d'avril 2024 à mars 2025. Plus de 7 000 examens supplémentaires ont été effectués, ce qui a augmenté le flux de patients de plus de 20 %. Ces améliorations optimisent l'accès rapide à l'imagerie médicale, ce qui est essentiel pour un diagnostic précoce et un traitement efficace.





De nouveaux partenariats pour l'opération de la cataracte augmentent la capacité

De nouveaux partenariats avec des cliniques privées à Fredericton et à Miramichi ont permis d'augmenter la capacité, permettant de réaliser 9 392 opérations de la cataracte au cours de l'exercice 2024-2025. Ces collaborations ont permis d'accroître la capacité chirurgicale et de libérer de l'espace pour d'autres interventions dans les hôpitaux. De plus en plus de patients retrouvent la vue plus rapidement, ce qui améliore la sécurité, l'autonomie et la qualité de vie.

Diagnostic plus rapide de l'AVC grâce au projet de réduction du temps d'attente de l'arrivée à l'hôpital à l'entrée en salle de tomодensitométrie

Depuis leur mise en œuvre à l'HRDEC, de nouveaux processus, qui ont aussi été mis en œuvre à l'Hôpital régional de Saint John (HRSJ) et à l'Hôpital du Haut de la Vallée (HHV), ont réduit le temps d'attente pour une tomодensitométrie de 67 minutes à seulement 14 minutes. Ces diagnostics rapides sont essentiels pour le traitement des accidents vasculaires cérébraux (AVC), qui doit se faire rapidement. Les patients bénéficient d'interventions plus rapides, de meilleurs résultats et d'un risque réduit d'invalidité à long terme.

Des neurochirurgiens utilisent le liquide 5-AAL pour faire briller les tumeurs cérébrales

Les chirurgiens de LHM et de l'HRSJ utilisent un colorant liquide qui fait briller les tumeurs cérébrales sous la lumière bleue pour une élimination plus précise. Horizon a été le deuxième site au Canada à utiliser cette technologie et, depuis 2020, plus de 200 opérations ont été effectuées à l'aide de l'acide 5-aminolévulinique (5-AAL), connu sous le nom de Gleolan, ce qui a permis d'améliorer la précision et la sécurité chirurgicales. Cette innovation améliore les chances de survie et la qualité de vie des patients atteints d'un cancer du cerveau.



Amélioration de la prévention des plaies de pression

Les indicateurs de rendement clés indiqués sur le tableau de bord de pratique des soins infirmiers montrent des améliorations dans la prévention des plaies de pression, y compris un taux d'achèvement de 81 % pour les évaluations de l'échelle Braden. D'autres mesures, comme la photographie des plaies et l'utilisation d'outils de communication, montrent des progrès constants. Ces efforts contribuent directement à des soins plus sûrs et à de meilleurs résultats pour les patients à risque de développer des plaies de pression.



Transformation provinciale par l'intermédiaire du système d'information clinique (SIC)

Les travaux se poursuivent pour normaliser les pratiques cliniques au Nouveau-Brunswick dans le cadre du projet du SIC. Ces travaux comprennent l'harmonisation des artefacts cliniques et l'établissement de normes provinciales pour la documentation et les flux de travail. L'amélioration des processus d'inscription et de prise de rendez-vous améliorera l'accès des patients aux soins.

Amélioration de la sensibilisation à la cybersécurité

La formation actuelle en cybersécurité a un taux d'achèvement de 75 %, avec des taux de clics d'hameçonnage de 1,6 % et des taux de signalement de 17 %. La cybersécurité protège directement les renseignements personnels sur la santé des patients et l'intégrité des systèmes de soins.



DÉPENDANCE ET SANTÉ MENTALE



Élargir le soutien en santé mentale pour des familles et des collectivités en meilleure santé

Horizon a bonifié les services de santé mentale d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et créé des équipes d'intervention pour soutenir les personnes dans les refuges, aidant les personnes en crise à obtenir les soins dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin. À Moncton, un nouveau partenariat a aidé plus de 100 enfants et jeunes à se faire examiner et à recevoir un traitement pour le trouble de déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH). Ces initiatives améliorent le flux des patients, permettent une intervention plus précoce et améliorent les résultats globaux en matière de santé, ce qui apporte des avantages durables aux personnes et aux familles de nos collectivités.

Aider les patients à cesser de fumer pour de bon

Un projet pluriannuel financé par Santé Canada s'est terminé à la fin de 2024-2025. Grâce au centre virtuel de traitement de la dépendance à la nicotine d'Horizon, les patients quittant un hôpital ou une clinique d'oncologie ont reçu des médicaments gratuits et un suivi personnalisé pour les aider à arrêter de fumer ou de vapoter. Ce projet a entraîné une augmentation de 60 % de l'engagement de suivi et une amélioration de 85 % du nombre de patients qui ont réussi à arrêter de fumer dans les 30 jours. En facilitant l'accès au soutien et en offrant des médicaments gratuits, le programme a permis à un plus grand nombre de patients de prendre leur santé en main.

La récréothérapie s'ajoute au programme de rétablissement en matière de dépendances

Le programme de traitement de dépendances en établissement d'Horizon à Saint John a introduit une récréothérapie structurée pour soutenir le rétablissement. Les activités aident les clients à améliorer leur santé physique, leurs aptitudes sociales et la prévention des rechutes à long terme. Ce modèle de soins holistique aide les patients à guérir plus complètement et à acquérir des compétences pour un bien-être durable.



Une série de vidéos YouTube augmente la sensibilisation à la santé mentale

Horizon s'est associé à YouTube pour lancer 34 nouvelles vidéos qui portent sur des sujets relatifs à la santé mentale et les dépendances. Les sujets abordés comprennent les troubles liés à la consommation d'opioïdes, le TDAH chez les enfants et les phobies particulières. Ces ressources accessibles aident les patients et les familles à comprendre et à gérer les problèmes de santé mentale avec plus de confiance. Depuis le lancement du projet en novembre 2024, ces vidéos ont été visionnées près de 12 000 fois et ont accumulé plus de 703 heures de visionnement. Ce projet a contribué à plus de 2,6 millions de visionnements de la chaîne YouTube d'Horizon et a amené plus de 2 400 personnes à s'abonner à la chaîne tout au long de l'exercice 2024-2025.





La thérapie à séance unique réduit les temps d'attente

Ce modèle de thérapie en santé mentale à séance unique est offert dans les collectivités d'Horizon. Les temps d'attente sont passés de 27,5 à 6 jours pour les adultes et de 20 à 8 jours pour les jeunes. Les patients reçoivent un accès rapide au soutien lorsqu'ils en ont le plus besoin, ce qui aide à prévenir l'aggravation de l'état de santé.

Soutenir les jeunes grâce au projet pilote Planète Jeunesse

Le programme pilote Planète Jeunesse, basé sur le modèle de prévention efficace de l'Islande, a été lancé pour réduire la consommation de substances chez les jeunes du Nouveau-Brunswick. En 2024-2025, 709 élèves de 10^e année de six écoles ont participé à la collecte de données, et plus de 100 jeunes ont participé à des séances en petits groupes pour déterminer les obstacles et les soutiens. Cette initiative favorise le développement d'une jeunesse plus saine et bâtit des familles plus fortes et des collectivités plus résilientes.



Des repas communautaires mensuels servent 10 % de la population d'Upper Miramichi

Horizon a lancé un programme de repas mensuels à Upper Miramichi qui sert maintenant plus de 250 personnes, soit environ 10 % de la population locale. L'initiative s'attaque à l'insécurité alimentaire et à l'isolement social, tout en mettant les résidents en contact avec des ressources locales. Cet effort communautaire montre comment un programme unique et rentable peut répondre à de multiples besoins en matière de bien-être.





Domaine d'action prioritaire 2 : **RECRUTEMENT ET MAINTIEN EN POSTE**



RECRUTEMENT

Embauche record de travailleurs de la santé et de médecins

Entre avril 2024 et mars 2025, Horizon a recruté 2 026 nouveaux employés. Ces embauches ont donné lieu à un important gain net du côté des infirmières immatriculées, des infirmières auxiliaires autorisées et des préposés aux soins des patients et ont permis de mettre fin au recours aux infirmières itinérantes en août 2024. Une dotation en personnel plus stable signifie que les patients reçoivent des soins plus cohérents, opportuns et basés sur les relations.

Voie d'accès au permis d'exercice pour les médecins formés à l'étranger

Un nouveau programme d'accès à la profession, l'Évaluation de la capacité à exercer au Nouveau-Brunswick (ECE-NB), a aidé cinq médecins de famille formés à l'étranger à exercer au Nouveau-Brunswick en se joignant aux équipes de santé d'Horizon à Moncton, à Miramichi, à St. Stephen, à Tantramar et à Woodstock. Ces médecins ont effectué une évaluation de 12 semaines avec des mentors locaux avant de se joindre aux équipes d'Horizon. Leur arrivée signifie qu'un plus grand nombre de patients ont accès à un fournisseur de soins primaires régulier.

Investissement dans la formation médicale

Horizon joue un rôle essentiel dans la formation de la prochaine génération de professionnels des soins de santé en soutenant les étudiants en médecine et les résidents. Au cours de l'exercice 2024-2025, Horizon a offert un enseignement clinique à plus de 150 étudiants en médecine et environ 80 résidents du Nouveau-Brunswick, tout en accueillant également les apprenants de l'extérieur de la province pour les stages obligatoires ou à option. Au total, plus de 8 000 semaines d'enseignement clinique ont été offertes dans les établissements d'Horizon durant cette période.

Uniformisation des conversations sur l'amélioration du rendement

Un nouvel outil virtuel et automatisé a été mis en œuvre pour accompagner les conversations sur l'amélioration du rendement et consigner la documentation connexe. Facile à utiliser, ce cadre fondé sur les compétences encourage la croissance professionnelle continue, ce qui fait que près de 100 % des employés non syndiqués ont participé à une conversation sur l'amélioration du rendement durant l'exercice 2024-2025. Le même processus sera mis en œuvre pour tous les membres du personnel syndiqués pour l'exercice 2025-2026.

Favoriser l'assiduité au travail grâce au soutien et à la reconnaissance

Le Programme de soutien à l'assiduité d'Horizon vise à recenser les facteurs qui affectent la présence au travail et à offrir aux membres du personnel des ressources devant leur permettre de surmonter ces obstacles. Un projet pilote intitulé « You Stepped Up! » est venu récompenser les équipes qui présentent une belle assiduité au travail, ce qui a contribué à ramener le taux d'absentéisme à 8,6 % et à diminuer le nombre de journées de maladie payées.



Mentorat du personnel infirmier pour soutenir la transition vers la pratique

Le Programme de mentorat du personnel infirmier d'Horizon offre soutien, défense des intérêts et information aux paires mentor-mentoré, aidant les nouvelles infirmières et nouveaux infirmiers en transition. En 2024, plus de 1 080 visites de mentorat en personne ont été enregistrées, offrant des conseils et des encouragements structurés. Ce soutien aide les infirmières et infirmiers à s'intégrer en toute confiance aux équipes de soins, assurant ainsi des soins plus sûrs et plus uniformes aux patients.

Renforcer l'engagement des médecins

Plusieurs initiatives clés ont été lancées au cours de l'exercice 2024-2025 pour mieux mobiliser les médecins, notamment des cadres de responsabilisation en matière de rendement des médecins et l'expansion du programme d'assistant clinique dans l'ensemble d'Horizon. Un processus d'accréditation centralisé, une affiliation universitaire et un nouveau programme de leadership médical avec des partenaires provinciaux et internationaux ont également été mis en place. Ces efforts visent à aider les médecins à fournir des soins de haute qualité et à rester engagés dans l'évolution du système de soins de santé.

Le Programme de résidence en pharmacie maintenant offert à Fredericton

L'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC) est devenu le troisième établissement d'Horizon à offrir un Programme de résidence en pharmacie, se joignant ainsi à l'Hôpital régional de Saint John (HRSJ) et à L'Hôpital de Moncton (LHM). En partenariat avec le College of Pharmacy de l'Université Dalhousie, le programme offre aux pharmaciens une formation en soins cliniques avancés. Les diplômés contribuent à l'amélioration de la sécurité des médicaments et au soutien personnalisé pour les patients dans l'ensemble du système de santé.



Programme de soins infirmiers de la Beal University à l'Hôpital mémorial de Sackville

En partenariat avec Horizon, la Beal Université Canada a lancé un programme de baccalauréat en sciences infirmières à l'Hôpital mémorial de Sackville. Cette initiative permet aux étudiants d'acquérir un apprentissage clinique pratique dans un milieu hospitalier rural, ce qui renforce les réserves de main-d'œuvre locale. Les patients des régions rurales du Nouveau-Brunswick bénéficieront d'un accès accru à des infirmières qualifiées près de chez eux.

L'équipe d'accueil soutient les embauches internationales

Horizon a lancé un programme d'équipe d'accueil qui aide les recrues internationales à faire la transition vers la vie et le travail au Nouveau-Brunswick avec un soutien comme la navette entre l'aéroport et le logis et la mise en contact des gens avec la collectivité. Depuis son lancement à l'automne, plus de 25 embauches internationales ont été soutenues. Le travail de l'équipe permet de veiller à ce que le nouveau personnel se sente valorisé et soutenu, ce qui se traduit par une meilleure intégration et une meilleure continuité des soins à long terme.

Activités de recrutement à l'international

L'équipe de recrutement d'Horizon a participé à 126 activités de recrutement ciblées, dont 15 conférences, 55 activités de recrutement au Nouveau-Brunswick et 52 ailleurs au Canada ainsi que quatre salons internationaux de l'emploi. Le personnel a établi des liens directs avec les étudiants et les professionnels pour présenter les carrières et la vie communautaire au Nouveau-Brunswick. En attirant les meilleurs talents, les patients de toute la province peuvent accéder à des soins de haute qualité fournis par des professionnels bien formés.





MAINTIEN EN POSTE



Les initiatives du programme « Notre promesse » favorisent l'engagement

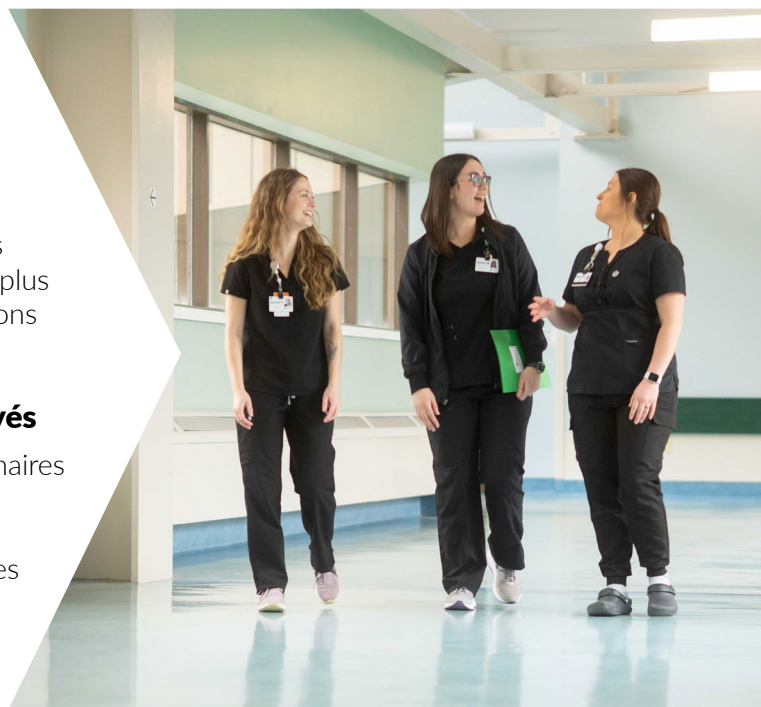
La stratégie en matière d'engagement d'Horizon, « Notre promesse » comprend pas moins de 47 initiatives visant à appuyer le mieux-être, la reconnaissance et la croissance des membres du personnel et des médecins de l'organisation. Parmi les nouvelles initiatives lancées, notons la tenue de barbecues et de kiosques de rafraîchissements pour les employés, des activités de reconnaissance des employés qui travaillent les fins de semaine et un défi sur les choses à faire durant l'été. Un personnel plus heureux et plus engagé se traduit par des soins plus compatissants et uniformes pour les patients.

Taux de maintien en poste près de la moitié de la moyenne nationale

Le taux de roulement du personnel d'Horizon en mars 2025 était de 7,7 %, comparativement à la moyenne canadienne de 11,9 %, ce qui reflète de solides stratégies de maintien en poste. Des programmes comme le mentorat, l'intégration et les initiatives culturelles créent un milieu de travail où les gens veulent rester. Cette stabilité profite aux patients grâce à une plus grande continuité des soins et à une réduction des perturbations du personnel.

Événements de réseautage pour les nouveaux employés

En octobre 2024, plus de 250 nouveaux employés et gestionnaires ont assisté à des événements de bienvenue à Moncton, à Fredericton, à Saint John et à Miramichi. Ces rencontres ont offert des occasions de réseautage, l'accès à des ressources de soutien et une introduction chaleureuse à la culture d'Horizon. Un personnel bien accueilli et informé est plus susceptible de rester, ce qui favorise des soins uniformes pour les patients.



L'UNB et Horizon lancent un partenariat d'apprentissage intégré au travail

Plus de 120 étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) ont travaillé avec les équipes des ressources humaines d'Horizon pour analyser les commentaires du personnel et définir des stratégies pour accroître la satisfaction au travail. Cette collaboration menée par la recherche éclaire de véritables changements pour soutenir l'engagement et le maintien en poste des employés. Lorsque le personnel se sent écouté et soutenu, les patients bénéficient de fournisseurs de soins de santé plus motivés et attentifs.

Formation sur les compétences interculturelles pour le personnel

Horizon a lancé sa première série de formations sur les compétences interculturelles à Saint John, à Miramichi et à Moncton. Environ 200 employés ont appris à mieux comprendre et à servir diverses populations, soutenant ainsi les objectifs de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) d'Horizon. Cette formation mène à une expérience de soins plus respectueuse et inclusive pour les patients de tous les milieux.

Nouveau service de navette et amélioration du stationnement à Moncton

Un nouveau service de navette pour le personnel de LHM a amélioré les options de stationnement hors site, libérant ainsi du stationnement sur place pour les patients et les familles. Le service fonctionne toutes les 15 à 20 minutes et contribue à améliorer l'accès aux soins. Les patients ont maintenant plus de chances de trouver un stationnement plus près de leur lieu de rendez-vous, ce qui réduit le stress et les retards.



Domaine d'action prioritaire 3 : **FLUX DE PATIENTS**



FLUX DE PATIENTS



Nouveau Centre de gestion du flux des patients

Horizon a lancé un Centre de gestion du flux des patients à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC) à Fredericton pour coordonner la planification des congés en temps réel et l'utilisation des lits pour les patients hospitalisés. Ces centres regroupent des équipes multidisciplinaires pour prendre en charge de manière proactive plus de 300 patients par jour. Pour les patients, le travail de ces équipes signifie une réduction des retards, des transitions plus fluides dans l'hôpital et un accès plus rapide aux soins nécessaires.

Le salon réservé aux patients en congé améliore le débit

Un nouveau salon réservé aux patients en congé à l'HRDEC offre un espace confortable et surveillé pour les patients qui sont prêts à quitter l'hôpital, mais qui attendent d'être transportés. Ces salons réduisent la pression sur les unités pour patients hospitalisés en libérant des lits plus rapidement. Les patients bénéficient d'une meilleure expérience de congé, de temps d'attente plus courts au Service d'urgence et d'une transition à la maison plus sûre et moins précipitée.

Projet pilote relatif à l'évaluation des besoins en matière de soins de longue durée

Un nouveau modèle d'évaluation a été mis à l'essai à l'HRDEC afin de réduire les délais pour les patients nécessitant un autre niveau de soins (ANS) en attente d'un placement en soins de longue durée. Les temps d'attente pour les évaluations sont passés de 53 à 24 jours, ce qui a simplifié l'accès à des soins communautaires appropriés. Les patients passent maintenant moins de temps à l'hôpital inutilement et passent plus rapidement à des environnements de soutien mieux adaptés à leurs besoins.

Nouveaux lits de soins aigus et ANS

Horizon a ajouté plus de 80 nouveaux lits pour patients hospitalisés et ANS dans les hôpitaux de Saint John, de et de Miramichi afin d'alléger les pressions liées à l'occupation et d'améliorer le flux des patients. Des lits supplémentaires sont également prévus à Moncton en 2025. Ces lits garantissent que les patients ne sont pas laissés à l'urgence en attente d'une chambre d'hôpital, ce qui accélère les soins et réduit le stress des patients et des familles.

Intervenants pivots responsables du flux des patients du service d'urgence

Le nouveau rôle d'intervenant pivot responsable du flux des patients du Service d'urgence à l'HRDEC a été établi pour cerner les patients qui pourraient éviter l'hospitalisation en toute sécurité avec le soutien communautaire approprié. Les patients n'ont pas eu besoin d'être admis à l'hôpital en utilisant cette approche, recevant souvent des services comme des soins à domicile ou collaborant avec le ministère du Développement social pour confirmer leur admissibilité aux placements dans un établissement de soins de longue durée. Le travail de ces intervenants pivots améliore l'accès aux lits d'urgence et garantit que les patients reçoivent les soins les plus appropriés à leurs besoins.



L'automatisation numérique améliore les outils cliniques pour le personnel

Pour soutenir la prestation des soins, Horizon continue de combler les lacunes organisationnelles grâce à des PowerApps novatrices. En 2024, le développement d'un calculateur de médicaments pédiatriques a commencé pour aider l'équipe de la pharmacie à gérer les médicaments. Cet outil sera lancé parallèlement au déploiement de nouvelles pompes intraveineuses intelligentes à l'échelle de la province.



Numérisation des obstacles au congé à l'HRSJ

L'Hôpital régional de Saint John (HRSJ) a mis en œuvre un outil numérique pour suivre et éliminer les obstacles au congé en temps réel, remplaçant un système papier. Ce projet a permis d'améliorer la planification du congé de 65 patients et de raccourcir les séjours à l'hôpital. Les patients rentrent maintenant chez eux plus tôt, avec des soins mieux coordonnés et moins de retards dans leur parcours de rétablissement.

Processus de congé améliorés à L'Hôpital de Moncton

Un projet pilote visant à améliorer la planification des congés à L'Hôpital de Moncton (LHM) est maintenant étendu à toutes les unités pour patients hospitalisés. Le processus permet aux équipes de soins de déterminer les patients prêts à recevoir leur congé et de résoudre les retards de manière proactive. Cela signifie que les patients passent moins de temps à l'hôpital une fois qu'ils sont stables sur le plan médical et qu'ils peuvent retourner chez eux ou passer plus rapidement au prochain établissement de soins.

Nouvel espace de soins au Service d'urgence de l'HRDEC

Des rénovations à l'HRDEC ont transformé un ancien garage d'ambulance en une zone supplémentaire de soins aux patients stables en attente de lits pour patients hospitalisés. Cette expansion a allégé la pression au Service d'urgence et amélioré le flux des unités de soins de courte durée. Les patients bénéficient d'évaluations plus rapides, de moins d'engorgements à l'urgence et d'un parcours de soins plus organisé.

Déménagement de la Clinique médicale de jour à Oromocto

La Clinique médicale de jour de l'HRDEC a été déménagée à l'Hôpital public d'Oromocto afin d'améliorer l'accès et de créer plus d'espace pour les patients hospitalisés. Le nouveau site offre un environnement lumineux et accessible avec un stationnement gratuit et la continuité des soins des mêmes cliniciens. Les patients bénéficient d'un accès plus facile aux services, tandis que les patients en soins de courte durée de l'HRDEC ont un meilleur accès aux lits d'hôpital.





Domaine d'action prioritaire 4 :

EXPÉRIENCE DES PATIENTS



EXPÉRIENCE DES PATIENTS

Lancement du nouveau sondage sur l'expérience des patients d'Horizon

Horizon envoie maintenant des sondages aux patients après des visites au service d'urgence, des nuitées à l'hôpital ou des visites aux soins d'urgence pour recueillir des commentaires en temps réel. Les résultats sont publiés sur un tableau de bord public sur le site Web d'Horizon afin d'accroître la transparence et la responsabilisation. Cette initiative permet aux patients de faire entendre leur voix et de s'assurer que leurs expériences façonnent les améliorations futures.

Le programme Compagnons de repas en soutien à la nutrition des patients

Dans le cadre d'une initiative conjointe entre les services de nutrition clinique et les ressources bénévoles, les bénévoles du programme Compagnons de repas aident les patients pendant le souper en ouvrant des contenants, en offrant des encouragements et en veillant à ce que la nourriture soit à portée de main. Mis à l'essai à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC) et étendu à l'Hôpital du Haut de la Vallée (HHV) et à l'Hôpital régional de Miramichi (HRM), le programme a pris en charge plus de 1 625 visites individuelles de patients à l'heure des repas depuis novembre 2023.

La réservation en ligne est maintenant disponible dans tous les hôpitaux

Les patients peuvent maintenant prendre rendez-vous en ligne pour des radiographies, des analyses sanguines et des prélèvements d'échantillons dans tous les hôpitaux Horizon. Plus de 9 000 réservations sont effectuées chaque mois, ce qui réduit le volume d'appels téléphoniques, les rendez-vous manqués et les temps d'attente. Cela améliore l'accès aux services de diagnostic et permet aux patients de planifier des soins plus facilement. Les patients utilisant la plateforme d'autoréservation d'Horizon ont donné des cotes de satisfaction moyennes de 4,79/5 pour le prélèvement d'échantillons et de 4,83/5 pour les radiographies. Les commentaires ont souligné la commodité, la rapidité et la facilité d'utilisation. Ce système moderne permet aux patients de contrôler leur planification des soins tout en améliorant l'accès et l'efficacité dans l'ensemble du système.

Ouverture de la Clinique de soins ambulatoires La Fondation Famille J.T. Clark à l'HRSJ

En juin 2024, Horizon et la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John ont célébré l'ouverture officielle de la Clinique de soins ambulatoires La Fondation Famille J.T. Clark. Financé entièrement par plus de 2 700 généreux donateurs, l'agrandissement a permis de doubler l'espace de la clinique et d'améliorer le confort des patients. L'établissement moderne offre maintenant une accessibilité, une confidentialité et des services spécialisés améliorés dans plusieurs disciplines, notamment la dermatologie, la neurologie et la chirurgie vasculaire.

Améliorer la propreté des toilettes

Horizon a introduit un système de code QR dans les toilettes très fréquentées pour permettre aux utilisateurs de signaler des problèmes de propreté ou d'approvisionnement en temps réel. Le projet pilote a commencé à l'HRDEC et s'est depuis étendu à l'Hôpital régional de Saint John (HRSJ), à l'Hôpital de Moncton (LHM) et à l'HRM. Les patients et les visiteurs bénéficient maintenant d'un environnement hospitalier plus propre et plus confortable avec des temps de réponse plus rapides.



SeamlessMD bonifié pour inclure les patients traités pour insuffisance cardiaque

Les patients de la Clinique de la fonction cardiaque peuvent maintenant utiliser l'application SeamlessMD pour recevoir du soutien numérique, suivre les symptômes et rester connectés à leur plan de soins. Déjà utilisée pour les patients qui subissent une opération, cette amélioration aide les patients à gérer leur maladie. D'autres expansions pour d'autres types d'opérations sont prévues pour 2025, ainsi qu'une expansion pour inclure les soins de maternité.

Le programme de prévention des plaies de pression soutient les soins aux patients

Le personnel de toutes les unités de soins médicaux et chirurgicaux pour patients hospitalisés d'Horizon a reçu de la formation et du soutien dans le cadre du Programme de prévention des plaies de pression. L'initiative permet au personnel clinique de comparer et d'examiner les images pour des évaluations plus précises. Des ressources supplémentaires sur le risque et la prévention des plaies de pression sont disponibles auprès de l'équipe régionale de soins de la peau et des plaies.

Nouvelles étapes franchies vers l'obtention de la désignation Amis des bébés

Plusieurs sites d'Horizon ont franchi des étapes importantes sur le chemin de l'obtention de la désignation Amis des bébés, y compris l'Hôpital du Haut de la Vallée, qui a obtenu la mention Platine. Il s'agit notamment d'espaces dédiés à l'allaitement, de la formation du personnel et d'un soutien constant pour toutes les méthodes d'alimentation des nourrissons. Les patients bénéficient de soins constants et respectueux qui favorisent le départ le plus sain possible pour les nouveau-nés et les familles.



La préparation aux situations d'urgence mise à l'épreuve dans le cadre du Défi Synergie 2024

Horizon a participé à une simulation d'urgence grandeur nature à Point Lepreau pour tester l'état de préparation des hôpitaux en cas d'urgence nucléaire. Les équipes ont activé des tentes de décontamination, des protocoles d'équipement de protection individuelle (ÉPI) et des centres de coordination hospitalière. Cet exercice permet aux hôpitaux d'intervenir efficacement en cas de crise réelle, en assurant la sécurité des patients et des collectivités en toutes circonstances.

Le Conseil consultatif amplifie la voix des patients et des familles

Le Conseil consultatif des patients et des familles (CCPF) du Réseau de santé Horizon met les voix et les points de vue des patients et des familles directement au cœur de la planification et de la prestation des soins. Au cours de la dernière année, le CCPF a apporté des commentaires précieux sur les politiques qui touchent les patients et les familles, a soutenu l'amélioration des initiatives d'expérience du patient telles que la prise de rendez-vous par soi-même, et a influencé les stratégies à l'échelle d'Horizon, y compris le plan stratégique 2025-2030 et l'outil de culture de soins axée sur le patient et la famille. Le CCPF a également joué un rôle clé dans l'interprétation des données du sondage sur l'expérience des patients afin d'orienter l'amélioration des soins.

Favoriser le changement local : Subvention d'innovation communautaire (SIC)

La Subvention d'innovation communautaire (SIC), dirigée par l'équipe de promotion de la santé de la population d'Horizon, soutient des solutions locales aux déterminants sociaux de la santé. Les groupes communautaires, les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance peuvent présenter une demande de subvention allant jusqu'à 1 000 \$ toute l'année, avec deux demandes annuelles pour un financement allant jusqu'à 10 000 \$. En 2024-2025, Horizon a financé plus de 60 projets portant sur l'insécurité alimentaire, l'itinérance et l'isolement social.

PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Réseau de santé Horizon est la plus importante régie régionale de la santé au Nouveau-Brunswick et la deuxième plus importante régie régionale de la santé au Canada atlantique. Forts d'une équipe dévouée de dirigeants et de fournisseurs de soins de santé, nous offrons une vaste gamme de services de santé et de services communautaires aux résidents de partout dans la province, en anglais et en français. Nous sommes également fiers d'offrir des programmes provinciaux et des soins tertiaires spécialisés aux patients de la province, mais aussi à des patients de l'Île-du-Prince-Édouard et du nord de la Nouvelle-Écosse.

Budget annuel d'environ
1,6 MILLIARD
de dollars

17
fondations

14
associations
d'auxiliaires
et d'anciens

Horizon adopte une approche transformationnelle des soins de santé en portant une grande attention à l'amélioration des soins de santé primaires. Au moyen d'une collaboration efficace, d'investissements ciblés et de notre plan stratégique 2025–2030, *Transformer les soins de santé grâce à l'innovation*, nous travaillons avec les fournisseurs et les collectivités afin d'améliorer l'accès aux soins et d'offrir des services durables et performants au Nouveau-Brunswick.

Le Conseil d'administration d'Horizon joue un rôle important dans les décisions prises en ce qui concerne la façon de fournir des soins de santé dans la province. Il est composé de sept membres nommés par le ministre de la Santé qui comptent une vaste gamme de compétences, d'expériences et de points de vue pour assurer le soutien et le renforcement des soins pour la population du Nouveau-Brunswick. De plus, trois membres sans droit de vote, qui comprennent la présidente-directrice générale d'Horizon et des représentants de nos comités consultatifs médicaux et professionnels, fournissent un point de vue important : celui des fournisseurs de soins de santé de première ligne.



PROFIL DES RESSOURCES HUMAINES

EN 2024-2025:

15 278 employés

14 790 en 2023-2024

3 190 bénévoles

3 292 en 2023-2024

1 439 médecins

1 235 en 2023-2024



Nous sommes honorés de faire partie de la liste des employeurs reconnus pour offrir les meilleurs endroits où travailler au Canada atlantique pour une deuxième année consécutive et nous attribuons cette distinction à la compassion et au dévouement de notre personnel et de nos médecins. Nous soutenons le bien-être, le perfectionnement et la réussite de notre équipe par l'entremise des initiatives du programme « Notre promesse ». Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à rester à l'écoute, à prendre des mesures et à créer un milieu de travail où les gens se sentent valorisés et où ils veulent rester.

Horizon est fier de contribuer à la formation de la prochaine génération de professionnels des soins de santé au moyen de partenariats avec des universités, collèges et académies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Nous accueillons les stagiaires des programmes de stages cliniques en médecine offerts par Dalhousie Medicine New Brunswick et l'Université Memorial. Ces programmes sont également dispensés à Fredericton, à Miramichi, à Moncton et à Waterville.

Nous offrons également une variété de programmes de formation collaboratifs, notamment :

- le Programme de résidence en pharmacie hospitalière d'Horizon, agréé par le Conseil canadien de résidence en pharmacie d'hôpital;
- le Programme de résidence en psychologie clinique, à Fredericton, et agréé par la Société canadienne de psychologie;
- le Programme de stages en diététique de L'Hôpital de Moncton, agréé par les Diététistes du Canada;
- les écoles de technologie radiologique à nos hôpitaux de Moncton et de Saint John, en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick; et
- une nouvelle alliance universitaire avec la Beal University Canada menant au lancement d'un campus satellite à Sackville.

Bien que les soins offerts à nos patients et nos clients soient notre priorité absolue, nous accordons aussi une grande importance à la formation de la prochaine génération de dirigeants des soins de santé en leur donnant les moyens de mener des carrières enrichissantes qui façonneront l'avenir des soins.

95
résidents
en médecine

6 000
stages pour étudiants
de divers programmes

200+
partenaires du milieu
de l'éducation

NOS SERVICES

Horizon exploite 12 hôpitaux et une centaine d'établissements, de cliniques et de bureaux médicaux au Nouveau-Brunswick, et l'organisation favorise une culture axée sur la prestation de soins sûrs et de qualité aux patients, aux clients et à leur famille.



Dans le but de répondre aux besoins de ses patients, Horizon fait preuve de souplesse pour maintenir, développer et adapter ses installations et ses services et veille toujours à fournir, dans les meilleurs délais, des soins sûrs et de qualité. Bon nombre de ses services sont offerts en tandem avec le Réseau de santé Vitalité et d'autres partenaires de choix du domaine de la santé. Qu'il s'agisse de soins primaires ou de services tertiaires ou spécialisés, Horizon s'efforce d'obtenir d'excellents résultats dans les soins axés sur le patient, le client et la famille en misant sur la collaboration ainsi que sur l'intégration et la coordination dans le système de santé.

Les **hôpitaux de soins de courte durée** comprennent les cinq hôpitaux régionaux d'Horizon, qui offrent un large éventail de services, y compris des services d'urgence, des services de laboratoire et de diagnostic, des cliniques de consultation externe, des services de chirurgie, des soins aux patients hospitalisés, des services de soutien et de thérapie, et bien d'autres.

Des membres du personnel infirmier et des médecins de famille offrent leurs services dans des **hôpitaux communautaires**. Les services prodigués par des médecins spécialistes et les services spécialisés sont offerts dans les hôpitaux régionaux par l'intermédiaire de cliniques et de consultations itinérantes.

Horizon offre une gamme complète de **services de traitement des dépendances et de santé mentale**, y compris un éventail de services aux patients hospitalisés, en consultation externe et en milieu communautaire. Des programmes ont été mis en place dans les domaines de l'évaluation et de l'intervention en situation de crise, des soins aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux personnes âgées.

Les centres de santé communautaire offrent un vaste éventail de services de **soins de santé primaires**, comme des radiographies, des analyses sanguines et des programmes communautaires, prodigués par des médecins, des infirmières et du personnel de soutien. Les équipes de santé familiales seront regroupées dans ces établissements.

Notre équipe de **santé communautaire** offre des services de santé publique et de santé de la population dans le but de faire face aux besoins de nos collectivités grâce à une approche unifiée, proactive et en amont. Cette équipe sert les populations vulnérables en améliorant les relations et en renforçant les capacités communautaires tout en restant axée sur la promotion de la santé, la prévention et la protection à l'égard des blessures et des maladies.

Horizon fournit plusieurs **services communautaires spécialisés**. Ces services comprennent des services comme les équipes mobiles d'intervention en cas de crise, qui interviennent de manière rapide et coordonnée auprès des personnes qui traversent une crise de santé mentale et qui ont besoin d'une évaluation ou d'une intervention.



Dans le cadre de notre engagement continu à fournir des soins de grande qualité axés sur le patient, nous avons récemment mis en œuvre un nouveau modèle de gestion des programmes dans l'ensemble de l'organisation. Selon ce modèle dyadique, chaque programme sera chapeauté par un leader clinique et un leader administratif. Les programmes établis sont les suivants :

- Traitement des dépendances et santé mentale
- Oncologie et néphrologie
- Soins cardiaques
- Santé communautaire
- Médecine d'urgence et soins aux malades en phase critique
- Médecine et neurosciences
- Opérations, flux des patients et soins ambulatoires
- Soins primaires
- Santé des personnes âgées
- Chirurgie
- Santé des femmes et des enfants

Le modèle de leadership dyadique sera mis en œuvre prochainement pour les programmes suivants :

- Services de laboratoire
- Imagerie médicale

Horizon fournit des services majeurs en matière de soins aux malades en phase critique et de soins traumatologiques et assume la responsabilité de programmes uniques, à savoir :

- Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick
- Programme d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick
- Programme de santé périnatale du Nouveau-Brunswick
- Programme de greffe de cellules souches du Nouveau-Brunswick
- Programme de traumatologie du Nouveau-Brunswick
- Clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel
- Centre de réadaptation Stan Cassidy
- Unité de psychiatrie pour enfants et adolescents

Dans le but de répondre aux besoins de ses patients, Horizon fait preuve de souplesse pour maintenir, développer et adapter ses installations et ses services et veille toujours à fournir, dans les meilleurs délais, des soins sûrs et de qualité.

NOS COLLECTIVITÉS

Comme organisation de soins de santé qui offre des services de santé communautaire, Horizon repose sur un solide réseau de services de soins primaires offerts dans divers milieux communautaires de la province.

Le Nouveau-Brunswick est reconnu pour ses collectivités accueillantes. La diversité de notre province témoigne d'un riche patrimoine autochtone, francophone et anglophone et accueille des nouveaux arrivants de partout dans le monde.

Horizon assure la prestation de soins à la population autochtone qui vit dans la région qui se nomme maintenant le Nouveau-Brunswick. Traditionnellement, cette région faisait partie du territoire abénaquis. Horizon s'est donné pour mandat d'améliorer la prestation de services aux personnes autochtones qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur des collectivités des Premières Nations.



NOS VALEURS

Chez Horizon, ces valeurs façonnent notre façon de collaborer et de prendre soin de nos patients, de nos clients, des familles et les uns des autres :



**Nous faisons
preuve d'empathie,
de compassion
et de respect.**



**Nous visons
l'excellence.**



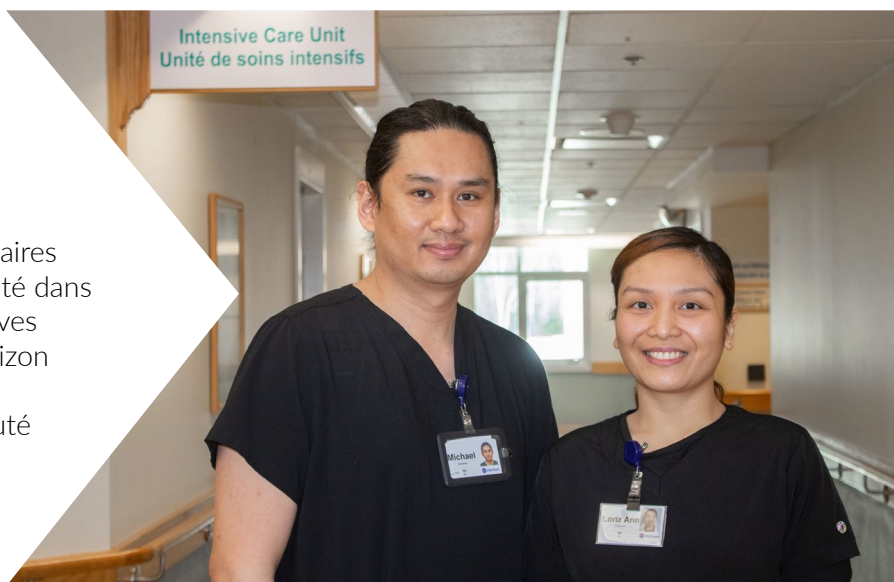
**Nous sommes tous
des leaders, mais
nous travaillons
comme une équipe.**



**Nous agissons
avec intégrité
et nous sommes
responsables.**

Horizon s'engage envers la qualité, la sécurité et la responsabilité des soins de santé en prenant appui sur les résultats des Évaluations des besoins de la collectivité en matière de santé qu'il mène auprès des patients, des clients, des familles et des collectivités où ils vivent.

Nous collaborons avec des partenaires communautaires pour aborder les priorités locales en matière de santé dans notre réseau de soins primaires. Grâce à ces initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, Horizon favorise un environnement accueillant pour tout le monde, y compris les personnes de la communauté 2ELGBTQIA+. Notre engagement commun à fournir des soins inclusifs, adaptés et axés sur la collectivité se trouve au cœur de tout ce que nous faisons.



STATISTIQUES DES ACTIVITÉS

	2024-2025	2023-2024
Nombre d'hôpitaux	12	12
Nombre de sites de prestation de soins de santé primaires	46	46
Nombre de lits (soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement, exclut les Services de traitement des dépendances et Anciens Combattants Canada)	1 804	1 657
Nombre d'admissions (soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement, exclut les Services de traitement des dépendances et Anciens Combattants Canada)	56 350	54 822
Nombre de jours-patient (soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement)	661 557	638 660
Nombre de repas livrés aux patients hospitalisés par l'équipe des services d'alimentation d'Horizon	2 236 875	2 172 324
Nombre d'interventions réalisées par année (y compris chirurgies de jour, malades hospitalisés, autres interventions chirurgicales dans la salle d'opération)	46 703	48 826
Nombre de consultations au service d'urgence par année (prévues et non prévues)	328 980	303 633
Nombre de consultations en clinique par année (établissements de soins de courte durée)	702 456	649 614
Nombre de naissances	4 627	4 606
Nombre de consultations thérapeutiques — Services paramédicaux	539 540	505 654
Nombre d'examens à visée diagnostique exécutés par année		
Examens d'imagerie médicale	763 294	712 289
Électrodiagnostics	10 126	10 263
Examens de cardiologie	151 581	166 551
Laboratoire — Heures de travail pour effectuer les tests de laboratoire	1 018 403	985 316

ESTIMATIONS DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE DANS CHAQUE RÉGION D'HORIZON

Région	Entre 0 et 14 ans		Entre 15 et 64 ans		Entre 65 et 84 ans		85 ans et plus		Population totale
Région 1 - Moncton	34 225	14,10%	157 167	64,75%	45 531	18,76%	5 797	2,39%	242 720
Région 2 - Saint John	27 712	15,22%	114 898	63,12%	35 376	19,44%	4 032	2,22%	182 018
Région 3 - Fredericton	29 181	15,27%	123 656	64,72%	34 208	17,91%	4 016	2,10%	191 061
Région 7 - Miramichi	5 762	12,73%	27 606	60,97%	10 584	23,37%	1 328	2,93%	45 280
Nouveau-Brunswick	114 071	14,05%	513 908	63,28%	164 336	20,24%	19 746	2,43%	812 061
Canada	6 070 576	15,59%	25 528 721	65,58%	6 448 596	16,56%	882 009	2,27%	38 929 902

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



HÔPITAUX (12)

- Hôpital du comté de Charlotte (St. Stephen)
- Hôpital régional Dr Everett Chalmers (Fredericton)
- Hôpital de Grand Manan
- Hôtel-Dieu Saint-Joseph (Perth-Andover)
- Hôpital régional de Miramichi
- Hôpital public d'Oromocto
- Hôpital mémorial de Sackville
- Hôpital régional de Saint John
- Hôpital St. Joseph (Saint John)
- Centre de santé de Sussex
- L'Hôpital de Moncton
- Hôpital du Haut de la Vallée (Waterville)

UNITÉS DE SOINS POUR ANCIENS COMBATTANTS (2)

- Pavillon des anciens combattants de Ridgewood (Saint John)
- Unité de soins de santé pour anciens combattants (Fredericton)

PROGRAMMES PROVINCIAUX (8)

- Unité de pédopsychiatrie (Moncton)
- Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick (Saint John)
- Programme de traumatologie du Nouveau-Brunswick (Saint John)
- Clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel (Fredericton)
- Centre de réadaptation Stan Cassidy (Fredericton)
- Programme d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick (Moncton et Saint John)
- Programme de santé périnatale du Nouveau-Brunswick (Moncton)
- Programme de greffes de cellules souches du Nouveau-Brunswick (Saint John)

FONDATIONS, AUXILIAIRES, ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ET ANCIENS

FONDATIONS (17)

- Fondation des soins de santé Bennett et du comté d'Albert
- Fondation de l'Hôpital régional Chalmers
- Fondation de l'Hôpital du comté de Charlotte
- Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton
- Fondation de l'Hôpital de Grand Manan
- Fondation de l'Hôpital communautaire de Harvey
- Fondation de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph (Perth-Andover)
- Fondation de l'Hôpital régional de Miramichi
- Fondation de l'Hôpital public d'Oromocto
- Fondation du Centre de santé de Rexton et des régions environnantes
- Fondation de l'Hôpital mémorial de Sackville
- Fondation de l'Hôpital régional de Saint John
- Fondation de l'Hôpital St. Joseph
- Fondation du Centre de santé de Sussex
- Fondation du Centre de soins de santé de Tobique Valley
- Fondation de l'Hôpital du Haut de la Vallée
- Fondation de l'Hôpital mémorial MacLean et du Manoir Waukehegan (McAdam)

AUXILIAIRES ET ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ET ANCIENS (14)

- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital Carleton Memorial
- Auxiliaires de l'Hôpital du comté de Charlotte
- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital mémorial de Chipman et de l'Hôpital du comté de Charlotte
- Auxiliaires de l'Hôpital Dr Everett Chalmers
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôtel-Dieu
- Auxiliaires de l'Hôpital mémorial de Sackville
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôpital général de Saint John
- Auxiliaires de l'Hôpital régional de Saint John
- Auxiliaires de l'Hôpital St. Joseph
- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital St. Joseph
- Auxiliaires du Centre de santé de Sussex
- Auxiliaires de L'Hôpital de Moncton
- Auxiliaires des infirmières et infirmiers de L'Hôpital de Moncton
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de L'Hôpital de Moncton



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPES DE DIRECTION



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025



Susan Harley
Présidente du Conseil
d'administration
Rothesay



Mike Walton
Vice-président du Conseil
d'administration et président
du Comité des finances,
de la vérification et des ressources
Quispamsis



Dr. Stephen Bolton
Président du Comité de sécurité
des patients et d'amélioration de
la qualité
Sommerville



Donna Redmond Gates
Présidente du Comité de
gouvernance, de mise
en candidature et de
planification
Quispamsis



Scott Armstrong
Moncton



Jane Nastasiuk
Boom Road (Miramichi)



Carol Reimer
Fredericton

MEMBRES D'OFFICE



Margaret Melanson
Présidente-directrice générale



Dr. Nachiketa Sinha
Chef régional du personnel médical

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

Margaret Melanson, présidente-directrice générale

Dre Susan Brien, vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical

Jeff Carter, vice-président aux services professionnels, à la qualité et à l'expérience des patients

Greg Doiron, vice-président aux activités cliniques

Jacqueline (Jackie) Gordon, directrice générale des soins infirmiers et chef du personnel infirmier

Gail Lebel, vice-présidente aux ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines

Natasha Lemieux, vice-présidente aux affaires communautaires

Jennifer Sheils, vice-présidente à la stratégie et à la transformation et chef de l'innovation

Natalie Urquhart, vice-présidente aux affaires générales et chef de la direction financière

DIRECTION DU PERSONNEL MÉDICAL *(en date du 31 mars 2025)*

Dre Susan Brien, vice-présidente aux affaires médicales, universitaires et de la recherche

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical

RÉGION DE FREDERICTON ET DU HAUT DE LA VALLÉE

Dre Martha Mills, chef du personnel médical

Dr Ashley (Ash) McLellan, directeur médical

RÉGION DE MIRAMICHI

Dr Sanjay Siddhartha, chef du personnel médical

Dr Eugene Mah, directeur médical

RÉGION DE MONCTON

Dr Mike Forsythe, chef du personnel médical par intérim

Dre Jody Enright, directrice médicale

RÉGION DE SAINT JOHN

Dre Sarah Gander, chef du personnel médical

Dr Mark Tutschka, directeur médical

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Gisia Pisegna

Présidente, Comité d'éthique de la recherche

Timothy Christie

Directeur régional des Services d'éthique

Dr Bill Cook

Enseignant-éthicien et conseiller en éducation

COMITÉ MÉDICAL CONSULTATIF RÉGIONAL

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical (spécialité : psychiatrie)

RÉGION DE FREDERICTON

Dre Martha Mills

Chef du personnel médical
(spécialité : obstétrique et gynécologie)

Dr Yu Chen

Biochimiste médical

Dre Karen Van Middlesworth

Médecin de famille et urgentologue

RÉGION DE MIRAMICHI

Dr Sanjay Siddhartha

Chef du personnel médical
(spécialité : psychiatrie)

Dr Luc Arsenault

Médecin de famille

RÉGION DE MONCTON

Dr Mike Forsythe

Chef du personnel médical
(spécialité : orthopédie)

Dr Mike O'Brien

Anesthésiologue

RÉGION DE SAINT JOHN

Dre Sarah Gander

Chef du personnel médical
(spécialité : pédiatrie)

Dre Stéphanie Ward

Médecin de famille

RÉGION DU HAUT DE LA VALLÉE

Dre Martha Mills

Chef du personnel médical
(spécialité : obstétrique et gynécologie)

REPRÉSENTANTE DE LA MÉDECINE RURALE

Dre Stéphanie Ward

Médecin de famille

MEMBRES D'OFFICE

Margaret Melanson, présidente-directrice générale

Dr Stephen Bolton, membre du Conseil d'administration

Dre Kim Barker, médecin-hygiéniste, région Sud

Dre Susan Brien, vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche

Dr Warren Lyew, président du Council of Medical Practitioner Presidents

Dre Julie Copeland, vice-doyenne de Dalhousie Medicine New Brunswick

Penny Demmings, conseillère en évaluation de l'expérience des patients

Greg Doiron, vice-président aux activités cliniques

Natasha Lemieux, vice-présidente aux affaires communautaires

Jeff Carter, vice-président aux services professionnels, à la qualité et à l'expérience des patients

Jacqueline (Jackie) Gordon, directrice générale des soins infirmiers et chef du personnel infirmier

Gail Lebel, vice-présidente aux ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DES MEMBRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

COPRÉSIDENTS

- Jeff Carter**, vice-président aux services professionnels, à la qualité et à l'expérience des patients
- Jacqueline (Jackie) Gordon**, directrice générale des soins infirmiers et chef du personnel infirmier
- Carol Reimer**, membre du Conseil d'administration
- Krista Cormier**, conseillère en pratique des infirmières praticiennes
- Amy Fenton**, services de laboratoire, Moncton et Miramichi
- Stephanie Goguen**, mentorat du personnel infirmier et pratique en collaboration
- Darin Quinn**, services thérapeutiques, Fredericton
- Jennie Ingalls**, thérapie respiratoire, Saint John
- Michael LeBlanc**, pharmacie, Moncton
- Wendy Williston**, physiothérapie, Moncton
- Rebecca Stewart**, travail social, Moncton
- Dre Joanne Savoie**, psychologie, Fredericton
- Theresa McVea**, audiologie, Saint John
- Dr Nachiketa Sinha**, chef régional du personnel médical
- Amanda Wilson**, imagerie médicale, Moncton

MEMBRES D'OFFICE

- Terry Clark**, conseillère en évaluation de l'expérience des patient

ÉCHELLE SALARIALE DE LA HAUTE DIRECTION

TITRE	ÉCHELLE SALARIALE
Présidente-directrice générale	De 335 000 \$ à 360 000 \$
Vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche	De 318 318 \$ à 347 256 \$
Vice-présidente aux ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines	De 176 800 \$ à 214 916 \$
Vice-présidente à la stratégie et à la transformation et chef de l'innovation	De 176 800 \$ à 214 916 \$
Vice-président aux activités cliniques	De 176 800 \$ à 214 916 \$
Vice-présidente aux affaires communautaires	De 176 800 \$ à 214 916 \$
Vice-présidente aux affaires générales et chef de la direction financière	De 176 800 \$ à 214 916 \$
Directrice générale des soins infirmiers et chef du personnel infirmier	De 137 384 \$ à 151 164 \$

SURVOL FINANCIER

Le Réseau de santé Horizon (Horizon) a terminé l'exercice 2024-2025 dans une position d'équilibre budgétaire au chapitre des opérations courantes avant la sous-catégorie nommée « Autre ».

Horizon continue de gérer les défis persistants relatifs aux coûts salariaux principalement liés aux patients en attente d'un autre niveau de soins (ANS), à l'inflation et aux coûts associés à la réduction des temps d'attente, à l'amélioration de l'accès aux services et à l'amélioration du flux des patients. De plus, l'organisation a soutenu ses efforts en matière de recrutement et de maintien en poste, ce qui a permis de cesser de recourir aux infirmières itinérantes en août 2024. Des paiements de maintien en poste du personnel infirmier totalisant 41,6 millions de dollars ont été versés au personnel et financés par la province. Les choses se sont également intensifiées dans divers secteurs cliniques d'Horizon au cours de l'année, notamment au chapitre des jours-patients en soins de courte durée, des taux d'occupation des lits, des visites au service d'urgence, des visites en oncologie, des consultations en hémodialyse, des analyses de laboratoire et des examens diagnostiques.

Les effets de ces facteurs aggravants sur l'exploitation financière ont donc été importants, ce qui a fait en sorte qu'Horizon a eu besoin d'un financement supplémentaire de 55,5 millions de dollars (106,9 millions de dollars en 2023-2024) du ministère de la Santé. La réduction des dépenses liées aux infirmières itinérantes de 53,9 millions de dollars à 5,4 million de dollars a contribué à réduire le déficit en comparaison avec l'exercice 2023-2024.

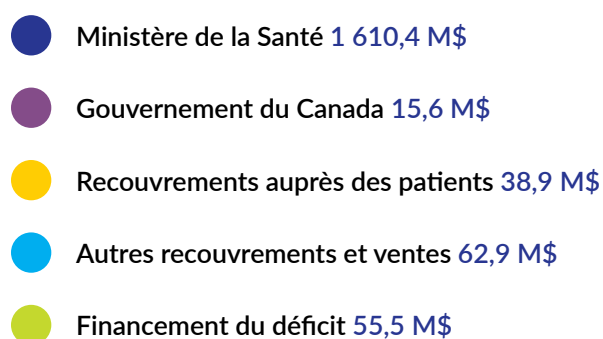
Exploitation	Activités d'exploitation
Revenus	1 727 822 855 \$
Dépenses	1 783 294 806 \$
Déficit d'exploitation	-55 471 951 \$
Financement du déficit de la part du ministère de la Santé	55 471 951 \$
Excédent (déficit) d'exploitation	\$-
Autre	
Financement par subvention en capital	24 072 754 \$
Amortissement	-35 533 142 \$
Prestations de maladie	-450 600 \$
Total (déficit) annuel	-11 910 988 \$

Les pages suivantes présentent de l'information sur les résultats financiers d'Horizon et devraient être lues parallèlement aux États financiers vérifiés d'Horizon.

VENTILATION DES CATÉGORIES FINANCIÈRES

Revenus

Les recettes annuelles prévues au budget étaient de 1,608 milliard de dollars, tandis que les recettes réelles pour l'année étaient de 1,728 milliard de dollars, en plus du financement du déficit de 55,5 millions de dollars de la part du ministère de la Santé. La ventilation des sources de revenus se trouve ci-dessous.



Ministère de la Santé – Le Réseau de santé Horizon tire la plupart de ses revenus du ministère de la Santé. Ces revenus proviennent des paiements pour les services hospitaliers, des services de traitement des dépendances et de santé mentale, de la Santé publique et des services de médecins.

Gouvernement du Canada – Les revenus du gouvernement du Canada concernent principalement les unités de soins subventionnées par Anciens Combattants Canada.

Recouvrements auprès des patients – Les recouvrements auprès des patients sont des revenus générés par les services non couverts par l'Assurance-maladie et comprennent aussi les services fournis aux patients et aux clients d'autres provinces et d'autres pays. Les budgets pour ces recouvrements sont financés par le ministère de la Santé; si les cibles n'ont pas été atteintes, les budgets sont normalement rajustés en fin d'exercice.

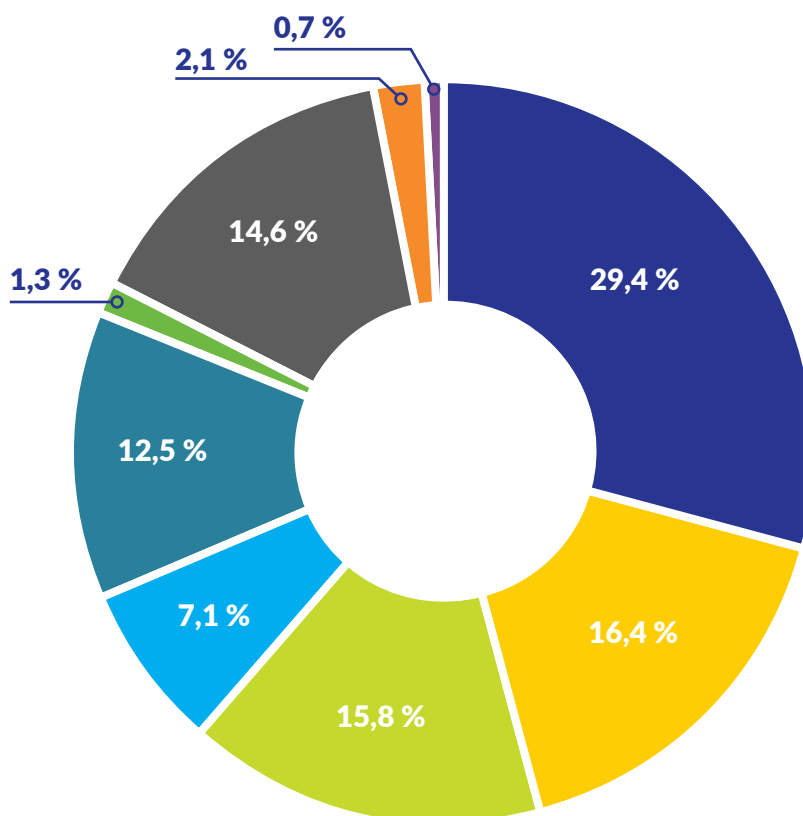
Autres sommes recouvrées et ventes – Ce poste budgétaire concerne le recouvrement des dépenses liées à la prestation de services à des parties externes, ainsi que d'autres services commercialisables comprenant les frais de stationnement des patients et du personnel, les services d'alimentation au détail, les locations et les revenus d'investissement.

Financement du déficit – Horizon a reçu un financement du déficit de la part du ministère de la Santé.

Dépenses

Les dépenses d'exploitation prévues au budget étaient de 1,608 milliard de dollars, tandis que les dépenses réelles pour l'année étaient de 1,783 milliard de dollars. La ventilation des dépenses d'exploitation par secteur se trouve ci-dessous :

- Patients hospitalisés 523,9 M\$
- Patients non hospitalisés 292,9 M\$
- Services diagnostiques et thérapeutiques 282,6 M\$
- Collectivité 127,4 M\$
- Assurance-maladie 223,7 M\$
- Recherche et éducation 23,2 M\$
- Soutien 259,9 M\$
- Services administratifs 36,9 M\$
- Services auxiliaires 12,8 M\$



Services de soins infirmiers aux patients hospitalisés – Ce poste budgétaire concerne les unités de soins aux patients hospitalisés ainsi que les salles d'opération et les salles de réveil des établissements du Réseau de santé Horizon.

Services aux patients non hospitalisés – Ces services comprennent les services d'urgence, la chirurgie d'un jour et les cliniques de soins ambulatoires.

Services diagnostiques et thérapeutiques – Ces services comprennent les services de laboratoire, l'imagerie médicale, la pharmacie, le travail social, la psychologie, la physiothérapie, l'électrophysiologie et l'ergothérapie.

Services communautaires – Ces services comprennent la Santé publique, les services de traitement des dépendances et de santé mentale et les centres de soins communautaires.

Assurance-maladie – Ce poste budgétaire porte sur les paiements aux médecins.

Recherche et éducation – Ces dépenses touchent principalement les activités de recherche d'Horizon ainsi que les services de formation clinique interne offerts au personnel et le Programme de formation médicale.

Services de soutien – Ce poste budgétaire concerne les ressources humaines, l'entretien et les services techniques, l'entretien ménager, les services de buanderie, les services financiers, les archives médicales, les services d'admission et les services d'alimentation.

Services administratifs – Ces dépenses comprennent les coûts liés au fonctionnement du bureau de la direction, aux activités de prévention et de contrôle des infections, à la planification des congés, à l'amélioration de la qualité, à la gestion du risque et à la planification.

Services accessoires – Les dépenses au titre de ce poste budgétaire sont liées aux paiements effectués au nom d'autres organismes pour lesquels un recouvrement de recettes connexes est reçu.

États financiers

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

(Régie régionale de la santé B)

Le 31 mars 2025

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers

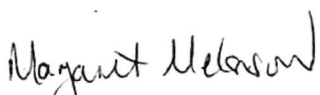
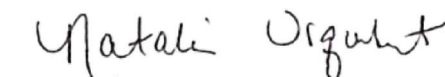
Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (CCSP) et l'intégrité et l'objectivité des états financiers est la responsabilité de la direction.

La direction est responsable de fournir toutes informations pertinentes, d'assurer un système de contrôle interne qui fournit une assurance raisonnable que les informations financières sont fiables et que toutes les transactions ont été enregistrées dans les livres comptables et soit reflété dans les états financiers.

La direction est responsable devant le comité de finance et d'audit, qui sont membres du conseil d'administration du Réseau de santé Horizon. Des rapports financiers internes sont fournis au comité de finance et d'audit ainsi qu'au conseil d'administration au courant de l'année, y compris les états financiers annuels vérifiés à l'externe.

Les auditeurs externes indépendants effectuent une vérification annuelle conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et donnent leur opinion sur les états financiers.

Au nom du Réseau de santé Horizon


PRÉSIDENT ET PDG
**VICE-PRÉSIDENT DES SERVICES
CORPORATIFS ET DIRECTEUR FINANCIER**

HorizonNB.ca

Follow us!
Suivez-nous!



HorizonNB.ca



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506 452 8000
Télécopieur 506 450 0072

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du Réseau de santé Horizon

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Réseau de santé Horizon (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation du surplus accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de son surplus accumulé, de la variation de sa dette nette, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

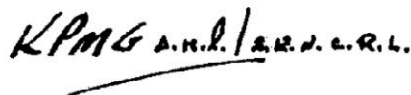
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

Le 9 juin 2025

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

États financiers

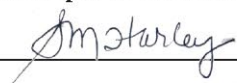
Exercices clos le 31 mars 2025

État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de la variation du surplus accumulé	3
État de la variation de la dette nette	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

	2025 \$	2024 \$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 588 710	7 911 997
Débiteurs (note 6)	165 525 314	161 716 945
Placements et encaisse grevée d'affectations (note 7)	31 853 490	29 772 981
Total des actifs financiers	203 967 514	199 401 923
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	230 177 517	223 470 627
Fonds affectés à des fins particulières (note 9)	15 630 127	14 207 818
Avantages sociaux futurs (note 10)	48 074 700	47 624 100
Revenus reportés – subventions d'investissement (note 11)	252 845 199	218 903 920
Mise hors service d'immobilisations (note 12)	30 715 324	30 771 360
Total des passifs	577 442 867	534 977 825
Dette nette	(373 475 353)	(335 575 902)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 13)	504 384 811	481 635 663
Stocks de fournitures (note 14)	18 674 491	16 553 668
Charges payées d'avance	2 130 136	1 242 199
Total des actifs non financiers	525 189 438	499 431 530
Surplus accumulé	151 714 085	163 855 628

*Engagements (note 17)**Éventualités (note 19)**Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.**Approuvé par le conseil d'administration,*

, directeur


, directeur

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos le 31 mars	Budget 2025 \$	Réel 2025 \$	Réel 2024 \$
	(note 3)		
Revenus			
Ministère de la Santé	1 520 989 082	1 610 397 787	1 460 439 364
Gouvernement du Canada	16 193 584	15 621 126	15 482 096
Recouvrements auprès des patients	40 056 884	38 883 532	35 191 837
Autres recouvrements et ventes	31 207 260	62 920 410	60 365 063
	1 608 446 810	1 727 822 855	1 571 478 360
Charges (note 18)			
Soins infirmiers dispensés aux patients hospitalisés	451 115 664	523 854 777	494 902 634
Services aux patients en consultation externe	253 085 860	292 950 452	271 196 139
Services diagnostiques et thérapeutiques	261 230 547	282 609 067	266 556 225
Services communautaires	120 912 517	127 435 051	116 416 412
Assurance maladie	221 760 658	223 669 769	207 804 021
Recherche et formation	24 065 454	23 160 966	22 253 697
Services de soutien	227 425 125	259 855 032	250 501 455
Services administratifs	38 064 247	36 927 123	36 283 791
Services auxiliaires	10 786 738	12 832 569	12 472 501
	1 608 446 810	1 783 294 806	1 678 386 875
Déficit lié aux activités de fonctionnement	–	(55 471 951)	(106 908 515)
Financement par emprunt du ministère de la Santé	–	55 471 951	106 908 515
Surplus (déficit) lié aux activités de fonctionnement avant ce qui suit	–	–	–
Financement – Subventions d'investissement (note 11)	23 677 384	24 072 754	19 173 964
Amortissement des immobilisations corporelles	(34 507 497)	(35 533 142)	(41 274 484)
Obligation au titre des indemnités de maladie (note 10)	–	(450 600)	(608 100)
Frais de cotisation	–	–	(4 000 000)
Déficit de l'exercice	(10 830 113)	(11 910 988)	(26 708 620)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ

Exercices clos le 31 mars	Budget 2025 \$	Réel 2025 \$	Réel 2024 \$
	(note 3)		
Surplus accumulé à l'ouverture de l'exercice	163 855 628	163 855 628	189 873 323
Déficit de l'exercice	(10 830 113)	(11 910 988)	(26 708 620)
Gains et pertes de réévaluation	—	(230 555)	690 925
Surplus accumulé à la clôture de l'exercice	153 025 515	151 714 085	163 855 628
Constitué des éléments suivants :			
Fonds non affectés		(69 110 203)	(68 104 755)
Investissement en immobilisations		220 824 288	231 960 383
Surplus accumulé à la clôture de l'exercice		151 714 085	163 855 628

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercices clos les 31 mars	Budget 2025 \$	Réal 2025 \$	Réal 2024 \$
	(note 3)		
Dettes nettes à l'ouverture de l'exercice	(335 575 902)	(335 575 902)	(286 669 379)
Variations de l'exercice			
Déficit de l'exercice	(10 830 113)	(11 910 988)	(26 708 620)
Gains et pertes de réévaluation	–	(230 555)	690 925
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 677 384)	(58 282 290)	(64 212 769)
Amortissement d'immobilisations corporelles	34 507 497	35 533 142	41 274 484
Variation nette des stocks de fournitures – (augmentation)	–	(2 120 823)	(232 747)
Variation nette des charges payées d'avance – diminution (augmentation)	–	(887 937)	282 204
Augmentation de la dette nette	–	(37 899 451)	(48 906 523)
Dettes nettes à la clôture de l'exercice	(335 575 902)	(373 475 353)	(335 575 902)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars

	2025 \$	2024 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités de fonctionnement		
Déficit de l'exercice	(11 910 988)	(26 708 620)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Financement – Subventions d'investissement	(24 072 754)	(19 173 964)
Amortissement d'immobilisations corporelles	35 533 142	41 274 484
Augmentation des avantages sociaux futurs	450 600	581 600
	–	(4 026 500)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 15)	1 386 006	1 948 664
	1 386 006	(2 077 836)
Activités d'investissement en immobilisations		
Subventions d'investissement	58 014 033	64 212 768
Acquisition d'immobilisations corporelles	(58 412 262)	(62 826 311)
	(398 229)	1 386 457
Activités d'investissement		
Activité de placement	(2 311 064)	3 299 153
	(2 311 064)	3 299 153
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(1 323 287)	2 607 774
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	7 911 997	5 304 223
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	6 588 710	7 911 997

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Régie régionale de la santé B, qui exerce ses activités sous le nom de Réseau de santé Horizon (« Horizon »), a été établie le 1^{er} septembre 2008 avec la fusion des régies régionales de la santé 1SE, 2, 3 et 7 par application du projet de loi 34, loi modifiant la *Loi sur les régies régionales de la santé* de la province du Nouveau-Brunswick.

La principale activité d'Horizon consiste à dispenser des services de soins de santé dans les régions du sud-est, de l'ouest et du sud du Nouveau-Brunswick. Par le biais d'un réseau d'hôpitaux, de centres de soins de santé et de centres de services spécialisés, Horizon offre des programmes et des services allant des soins primaires aux services spécialisés et tertiaires. Les services communautaires comme le Programme extra-muros, les services communautaires à la santé mentale et les services de santé publique sont répartis entre plusieurs collectivités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables pour le secteur public au Canada. Les principales méthodes comptables appliquées à ces fins sont présentées ci-dessous.

Constataion des revenus

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons non assortis de critères d'admissibilité ni de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de critères d'admissibilité, mais sans stipulation, sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et qu'Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et qu'Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf dans la mesure où un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif. Si un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif, le transfert est constaté dans les revenus au prorata à mesure que le passif est réglé.

Les subventions d'investissement attribuées sans stipulation sont constatées en produits lorsque le matériel et les activités sont mis en service.

Les revenus, y compris les Recouvrements auprès des patients et Autres recouvrements et ventes, sont constatés dans l'année dans laquelle la transactions ou événement sous-jacent s'est produit, les obligations de performances réalisées, et les avantages économiques futurs soit mesurables et attendus.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des charges

Les charges sont constatées selon la comptabilité d'exercice à mesure qu'elles sont engagées et mesurables, en fonction des biens ou services reçus et de l'obligation de payer.

Classement des actifs

Les actifs sont financiers ou non financiers. Les actifs financiers s'entendent des actifs pouvant servir à régler les passifs existants ou à financer les activités futures et qui ne sont pas utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers s'entendent des actifs acquis, construits ou développés ne servant pas à régler les passifs existants, qui sont utilisés pour la prestation des services de soins de santé et qui peuvent être utilisés dans le cours normal des activités et non destinés à la vente.

Instruments financiers

Les instruments financiers d'Horizon comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les placements et l'encaisse grevée d'affectations, les créditeurs et les charges à payer, et les fonds affectés à des fins particulières.

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût ou au coût amorti sauf si la direction a choisi de les inscrire à la juste valeur. La direction a choisi de constater à la juste valeur tous les placements ainsi que l'encaisse grevée d'affectations puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

Les variations latentes de la juste valeur sont prises en compte dans l'état de la variation du surplus accumulé jusqu'à ce qu'elles soient réalisées, auquel moment elles sont virées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de leur acquisition ainsi que des coûts de financement, lesquels sont amortis selon le mode linéaire.

Une fois l'an, tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. S'il est jugé qu'une baisse de valeur est durable, son montant est inscrit à l'état des résultats et tout profit latent est ajusté par voie de l'état de la variation du surplus accumulé.

Lorsqu'un actif est vendu, les profits et pertes latents déjà inscrits à l'état de la variation du surplus accumulé sont contrepassés et constatés à l'état des résultats.

Le CCSP exige d'un organisme public qu'il classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui répartit, selon les trois niveaux suivants, les données qui peuvent servir à de telles évaluations :

Niveau 1 – Cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données d'entrée observables ou corroborées par le marché, autres que celles de niveau 1, telles que les cours d'actifs ou de passifs similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs ou les données de marché observables pour la quasi-totalité de la durée des actifs ou des passifs; et

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables parce qu'il n'y a pas ou qu'il n'y a guère d'activité sur les marchés et qui sont importantes aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs ou des passifs.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 2.

Le retraitement des gains et pertes de réévaluation n'a pas été présenté, car il n'apporterait aucune information supplémentaire.

Instruments dérivés

Horizon ne conclut pas d'arrangement portant sur des instruments financiers dérivés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Horizon classe les soldes de comptes bancaires, déduction faite des découverts, et les instruments du marché monétaire à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Opérations en devises

La valeur marchande des placements cotés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Pour le calcul des gains et pertes latents sur les titres étrangers, la valeur d'acquisition est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Indemnités de vacances et heures supplémentaires

Les indemnités de vacances et les heures supplémentaires sont accumulées jusqu'à la clôture de l'exercice.

Passif au titre des indemnités de maladie cumulées

Les salariés d'Horizon ont droit à des avantages découlant des congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquièrent pas. Conformément aux normes comptables pour le secteur public s'appliquant aux avantages postérieurs à l'emploi et aux absences rémunérées, Horizon comptabilise le passif dans la période au cours de laquelle les employés fournissent des services. Le passif au titre des indemnités de maladie cumulées est déterminé par calcul actuariel à partir des meilleures estimations de la direction.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Horizon comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsque, à la date des états financiers, tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Un passif au titre de l'enlèvement de l'amiante dans plusieurs immeubles a été comptabilisé en fonction des estimations de dépenses futures liées à la fermeture de l'emplacement et aux activités postérieures à la fermeture. Les hypothèses utilisées dans les calculs ultérieurs sont révisées annuellement. La constatation d'un passif donne lieu à une augmentation connexe des immobilisations respectives. Les immobilisations touchées par le passif se rapportant à l'amiante sont amorties avec les immeubles. Les immeubles sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement précisée dans la norme comptable portant sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs qui appartiennent à Horizon et qui ont une durée de vie utile supérieure à un an et sont comptabilisées au coût brut.

Les immobilisations corporelles sont amorties (amortissement linéaire) selon les taux indiqués dans le tableau ci-dessous.

Actifs	Taux
Améliorations foncières	de 4 à 20 %
Améliorations locatives	de 10 à 20 %
Immeubles	de 2,5 à 10 %
Matériel	de 2,5 à 50 %

Les travaux de construction en cours ne sont pas amortis.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La valeur de réalisation nette est considérée comme le coût de remplacement.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les divulgations aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période de présentation. Les principales estimations portent sur les avantages sociaux futurs, la provision pour créances douteuses et l'obligation de faire des estimations des coûts de mise hors service prévus, ainsi que du moment et de la durée de ces coûts. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Perte de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour Horizon, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est imputé aux charges à l'état des résultats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

3. BUDGET

Les montants budgétés inclus dans les présents états financiers correspondent aux montants approuvés par le conseil d'administration d'Horizon pour l'exercice à l'étude. Le budget reflète les changements connus des services et des programmes ainsi que les améliorations pour l'exercice à venir. Les changements additionnels des services et des programmes apportés pendant l'exercice doivent être financés aux termes de modifications budgétaires et ne sont pas inclus dans le budget de l'exercice courant. Les services et programmes additionnels de nature récurrente doivent être inclus dans le budget de l'exercice ultérieur.

4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Horizon dépend des fonds qu'il reçoit du ministère de la Santé pour exercer ses activités, remplacer le matériel essentiel et mener à bien ses projets d'immobilisations.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Une partie importante des débiteurs provient de la province du Nouveau-Brunswick. Horizon surveille la recouvrabilité de ses débiteurs de manière continue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'Horizon ne puisse honorer des engagements au moment opportun ou à un coût raisonnable. Horizon gère sa liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Il dresse des budgets et établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Le risque de liquidité a augmenté au cours de l'exercice en raison de l'effet des pertes d'exploitation sur les liquidités globales. Horizon recevra un financement par emprunt du ministère de la Santé pour s'acquitter de ses obligations en temps opportun à un coût raisonnable.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours de change ou les taux d'intérêt, influent sur les revenus d'Horizon ou sur la valeur de ses placements ou de ses instruments financiers. Les risques financiers ont augmenté au cours de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation et des fluctuations du marché. La direction estime que ces risques financiers sont adéquatement atténués et ne représentent pas un risque important pour ses activités. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux documents utilisés pour gérer ces risques au cours de l'exercice.

Risque de change

Les fluctuations et la volatilité des cours de change exposent Horizon à des risques financiers. Dans le cadre normal de ses activités, Horizon détient des placements libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, Horizon ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque. Horizon atténue ce risque en diversifiant son portefeuille de placements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les titres à revenu fixe exposent Horizon à un risque de taux d'intérêt eu égard à ses flux de trésorerie. Horizon atténue ce risque en diversifiant son portefeuille de placements.

Autre risque de prix

Le risque de prix existe sur les investissements. L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un l'instrument fluctueront en raison des variations des prix du marché (autres que celles liées au risque de taux d'intérêt ou risque de change), si ces variations sont causées par des facteurs propres à la situation financière de l'instrument financier, ou son émetteur, ou des facteurs ayant un effet sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

6. DÉBITEURS

	2025 \$	2024 \$
<u>Province du Nouveau-Brunswick</u>		
Assurance-maladie	23 352 823	20 103 245
Subventions pour le matériel	25 039 783	19 167 401
Régime provincial	(15 332 697)	46 368 108
Modifications budgétaires	76 947 340	22 481 232
Ajustements estimatifs de clôture d'exercice	798 750	955 447
	110 805 999	109 075 433
 Patients, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 15 280 376 \$ (14 797 715 \$ en 2024)	25 067 917	24 864 607
Taxe de vente harmonisée	6 322 319	5 922 245
Autres	23 329 079	21 854 660
	165 525 314	161 716 945

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

7. PLACEMENTS ET ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	2025 \$	2024 \$
Fonds en gestion commune		
Titres à revenu fixe	16 540 430	10 416 910
Actions de sociétés américaines	120 476	2 555 090
Encaisse	15 192 584	16 800 981
	31 853 490	29 772 981

Une portion de l'encaisse est réservée aux fonds affectés à des fins particulières (note 9).

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2025 \$	2024 \$
Créditeurs et autres charges à payer	88 149 390	89 374 498
Salaires et avantages sociaux	73 829 072	69 128 485
Indemnités de vacances à payer	68 199 055	64 967 644
	230 177 517	223 470 627

9. FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES

	2025 \$	2024 \$
Autres fonds	3 001 554	2 480 725
Fonds affectés à la formation	963 007	928 477
Fonds affectés à la recherche	11 665 566	10 798 616
	15 630 127	14 207 818

Fonds reçus de subventions externes, dons de tierces parties et de patients et sont destinés à des projets de recherche approuvés, à l'éducation et à d'autres initiatives.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A) Prestations de retraite générales

Les employés actuels de Réseau de santé Horizon sont couverts par le Régime de pension de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick. Le Régime de pension de retraite de la fonction publique est un régime multiemployeurs à risques partagés en vertu duquel les cotisations sont versées à la fois par Horizon et par les employés. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, Horizon a passé en charges des cotisations de 14 732 155 \$ (14 301 072 \$ en 2024) aux termes de ce régime. Horizon n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés actuels ou à ses anciens employés.

B) Passif au titre des indemnités de maladie cumulées

Les salariés d'Horizon qui travaillent à temps plein ou partiel ont droit à des congés de maladie qui s'accumulent chaque mois selon des montants variables, en fonction du groupe dont ils font partie. Les heures inutilisées peuvent être reportées prospectivement aux fins des absences rémunérées futures et les salariés peuvent accumuler un maximum de 1 800 heures. Une évaluation actuarielle de ce passif futur a été réalisée et constitue le fondement du passif estimatif rapporté dans les présents états financiers. La dernière évaluation actuarielle complète a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2023. Une extrapolation du passif a été effectuée en date du 31 mars 2025.

Les hypothèses économiques et démographiques importantes utilisées dans l'évaluation actuarielle sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,26 % pour 2025 (4,56 % pour 2024)
Taux de croissance des salaires :	2,3 % pour 2025 (2,3 % pour 2024)
Âge à la retraite :	60 ans
Échelle de cessation d'emploi	Rotation du personnel fondée sur l'âge

Les résultats de l'évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2025 sont présentés ci-dessous.

	2025 \$	2024 \$
Passif au titre des indemnités de maladie au début de l'exercice	46 528 200	45 920 100
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 448 900	7 341 900
Intérêts sur l'obligation	2 688 400	2 551 800
Amortissement des soldes non constatés basé sur l'expérience antérieure	1 083 800	1 207 500
Prestations versées	(10 770 500)	(10 493 100)
	450 600	608 100
Passif au titre des indemnités de maladie cumulées à la fin de l'exercice	46 978 800	46 528 200
Autres avantages sociaux liés au régime de retraite	1 095 900	1 095 900
Passif au titre des indemnités de maladie cumulées le 31 mars	48 074 700	47 624 100

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

C) Indemnités de retraite

Les employés ayant accumulé cinq années ou plus de service continu sont admissibles à recevoir un paiement forfaitaire à raison d'une semaine de paie pour chaque année de service complète jusqu'à concurrence de 25 semaines de paie, soit au moment de leur retraite ou selon les modalités de la convention collective. Le financement de ces allocations de retraite incombe à la province. Par conséquent, aucun passif au titre de ces allocations n'a été comptabilisé dans les présents états financiers. La cumulation de ces droits a cessé à partir du 31 mars 2013 pour le personnel de gestion et les employés non syndiqués. Ces employés ont reçu l'option d'encaisser leur allocation de retraite. Les employés qui n'exerceront pas l'option d'encaisser volontairement pourront le faire à la retraite. Durant 2016, des conventions collectives ont été conclues avec les ambulanciers paramédicaux, les professionnels spécialisés en soins de santé (PSSS), les infirmières (partie III) et les infirmières gestionnaires et surveillantes, qui permettent aux participants de se retirer de manière anticipée (les PSSS ont jusqu'au 31 mars 2019) ou volontaire (infirmières/infirmières gestionnaires) du programme d'allocations de retraite. Il existe dans la convention collective des professionnels des sciences médicales et des PSSS une disposition qui stipule que les années de service servant au calcul des allocations de retraite cesseront de s'accumuler le 31 mars 2019. À ce moment, les employés qui ne se seront pas retirés de manière anticipée du programme pourront choisir de recevoir un paiement forfaitaire ou de reporter le paiement des allocations jusqu'à leur retraite. Les employés du Syndicat canadien de la fonction publique n'ont pas encore reçu ces options, et continuent d'accumuler des allocations de retraite. Les employés qui passent d'une entente comportant des prestations de retraite à une entente sans prestations ont la possibilité de choisir un versement au moment du transfert ou de reporter le versement au moment de la retraite.

11. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	2025 \$	2024 \$
Les subventions d'investissement reçues et comptabilisées comme revenus au cours de l'exercice sont les suivantes :		
Revenus reportés des subventions d'investissement à l'ouverture de l'exercice	218 903 920	173 865 116
Subventions d'investissement – Province du Nouveau-Brunswick	55 501 775	61 442 627
Subventions d'investissement – Fondations, auxiliaires, autres	2 512 258	2 770 141
Moins : Revenus reportés - Subventions d'investissement à la clôture de l'exercice	(252 845 199)	(218 903 920)
Revenus des subventions d'investissement pour l'exercice	24 072 754	19 173 964

Les subventions d'investissement afférentes aux immobilisations représentent le montant des dons et des subventions reçus pour lesquels il n'existe aucune stipulation. Les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que l'équipement et les activités sont mis en service.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

12. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Horizon possède et exploite plusieurs immeubles dont on sait qu'ils contiennent de l'amiante, ce qui représente un danger pour la santé lorsque le bâtiment sera démolé et il existe une obligation juridique de l'enlever. Horizon a comptabilisé une obligation relative à l'enlèvement de l'amiante et à l'entretien postérieur à l'enlèvement dans ces bâtiments. Le moment des activités d'entretien postérieures à la fermeture ne peut être estimé à l'heure actuelle de manière raisonnable, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

	2025 \$	2024 \$
Solde au début de l'exercice	30 771 360	32 515 800
Redressement	(56 036)	(1 744 440)
	30 715 324	30 771 360

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur comptable nette			
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2025 \$	2024 \$
Terrains	4 361 125	—	4 361 125	4 361 125
Améliorations foncières	12 509 201	11 375 328	1 133 873	1 505 071
Améliorations locatives	902 580	902 580	—	—
Immeubles	606 996 547	466 042 131	140 954 416	152 060 913
Matériel	624 294 145	520 247 853	104 046 292	104 028 985
Construction en cours	253 889 105	—	253 889 105	219 679 569
	1 502 952 703	998 567 892	504 384 811	481 635 663

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2024 se chiffraient respectivement à 1 444 670 413 \$ et à 963 034 750 \$.

14. STOCKS DE FOURNITURES

	2025 \$	2024 \$
Médicaments	10 039 838	8 273 502
Fournitures générales, médicales et chirurgicales	8 634 653	8 280 166
	18 674 491	16 553 668

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

15. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement s'établissent comme suit :

	2025 \$	2024 \$
Diminution (augmentation)		
Débiteurs	(3 808 369)	(2 367 262)
Stocks de fournitures	(2 120 823)	(232 747)
Charges payées d'avance	(887 937)	282 204
	(6 817 129)	(2 317 805)
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et charges à payer	6 706 890	6 690 251
Fonds affectés à des fins particulières	1 422 309	707 116
Redressement lié à la mise hors service d'immobilisations	(56 036)	(1 744 440)
	8 073 163	5 652 927
Variation nette au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles non payées à la clôture de l'exercice	129 972	(1 386 458)
	1 386 006	1 948 664

Les nouvelles immobilisations corporelles impayées à la fin de l'exercice s'établissaient à 6 673 308 \$ (6 803 280 \$ en 2024).

16. DONS DE FONDATIONS ET D'ORGANISMES AUXILIAIRES

Horizon détient un intérêt financier dans plusieurs fondations et organismes auxiliaires, lesquels ont été mis sur pied pour amasser des fonds pour leurs hôpitaux et/ou leurs organismes communautaires de soins de santé respectifs au sein du Réseau de santé Horizon. Ces fondations et des organismes auxiliaires sont des entités juridiques distinctes et sont des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Les actifs et les passifs financiers et non financiers et les résultats d'exploitation des fondations et des organismes auxiliaires ne sont pas inclus dans les états financiers d'Horizon.

Au cours de l'exercice, Horizon a reçu des dons totalisant 4 312 970 \$ (4 671 151 \$ en 2024) de diverses fondations et divers organismes auxiliaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025**17. ENGAGEMENTS**

Les loyers annuels minimaux qu'Horizon s'est engagé à verser aux termes de divers contrats de location-exploitation se détaillent comme suit :

	\$
2026	19 106 696
2027	14 915 186
2028	8 464 394
2029	4 708 644
2030	2 792 349
	<u>49 987 269</u>

Horizon a un certain nombre d'ententes-cadres de services. La plus importante est avec GE Healthcare, principalement pour l'équipement d'imagerie diagnostique. Les autres ententes visent du matériel utilisé dans divers secteurs de l'organisation et sont généralement d'une durée de cinq ans et couvrent la totalité de notre exercice.

Horizon conclut régulièrement d'autres arrangements contractuels dans le cours normal de ses activités.

18. CHARGES PAR NATURE

	2025 \$	2024 \$
Salaires	1 167 928 807	1 107 253 820
Avantages sociaux	115 983 621	109 893 917
Fournitures médicales et chirurgicales	126 399 354	121 949 683
Médicaments	110 836 956	96 982 155
Autres – Biens et fournitures	152 928 329	145 610 866
Autres – Services	109 217 739	96 696 434
	<u>1 783 294 806</u>	<u>1 678 386 875</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2025

19. ÉVENTUALITÉS

La nature des activités d'Horizon est telle que des litiges peuvent être en cours ou prévisibles. En ce qui concerne les réclamations en date du 31 mars 2025, la direction estime qu'Horizon dispose d'une défense valide et d'une couverture appropriée contre ces poursuites. Dans l'éventualité où certaines réclamations auraient gain de cause, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas une incidence significative sur la situation financière d'Horizon. Dans le cours normal de ses activités, Horizon participe à certaines négociations liées à l'emploi et à d'autres questions, et elle a comptabilisé des charges à payer en se fondant sur l'estimation par la direction des montants de règlement potentiels lorsque ces montants peuvent être raisonnablement déterminés et sont jugés susceptibles de se produire.

Horizon est couvert par le Plan de protection de la responsabilité – services de santé souscrit par la province du Nouveau-Brunswick et administré par Health Care Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Un groupe d'hôpitaux, dont Horizon fait partie, a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la Loi sur les assurances, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la prestation d'une couverture d'assurance responsabilité civile aux organismes de soins de santé des provinces et des territoires dans lesquelles il est agréé. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs.

20. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains des chiffres correspondants de 2024 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2025. Horizon a reclassé la présentation des subventions d'investissement dans l'état des flux de trésorerie. Ces changements n'ont aucune incidence sur le déficit annuel de l'exercice précédent.



RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

180, rue Woodbridge
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 4R3

1-888-820-5444
HorizonNB.ca

